

Du 11 au 17 mai 2026 - N° 5019

# le Journal du Palais

2€

L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - (97<sup>e</sup> année)

RÉSEAU LÉGALNET BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



## Le portrait du Journal du Palais

### Des jeux qui n'oublent personne

Après un parcours dans le secteur médical, **Aline Franz** a changé de voie professionnelle sans renoncer pour autant à se mettre au service des autres. À travers les jeux adaptés de l'Antre Gobelins, elle contribue désormais au bien-être des enfants comme des seniors et participe à recréer du lien social. *Page 16*

## Une région « bouclier » face au désengagement de l'État



DAVID CESBRON, RÉGION BFC

Réunis en assemblée plénière à Dijon les 29 et 30 avril, les élus du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté ont dessiné les contours d'une action publique résolument offensive. Entre la signature d'un pacte historique pour

l'agriculture, le lancement d'une feuille de route pour la résilience hydrique et une dénonciation virulente des coupes budgétaires imposées par Paris, le président Jérôme Durain a réaffirmé sa volonté de protéger les habitants et les secteurs stratégiques du territoire. *Page 6*

5 pages d'annonces légales

Lire les pages 9 à 13



## L'hébergement au féminin

Julia Durey a troqué sa vie parisienne dans la communication et l'événementiel pour créer à Flavigny-sur-Ozerain La maison George, un ensemble parahôtelier de neuf « logis », chacun dédié à une femme célèbre. Au-delà de la location saisonnière classique, pour pallier la vacance des mois creux de l'hiver, elle

a également développé les « Salons de la Maison George », une offre d'événements immersifs. Le concept ? Des repas exclusifs en petit comité (20 personnes) où la décoration, le menu et la présence de comédiens font revivre l'époque des femmes honorées.

Page 3

Cave de Lugny : des bougies, des bulles et des promesses. Page 4

**IMPACT  
MAXIMAL  
VISIBILITÉ  
TOTALE**

**Optez pour la une,  
soyez  
incontournable**



03 80 68 23 68

R 28302 - 5019 - 2€



## OFFRE D'ABONNEMENT

- 52 NUMÉROS DU JOURNAL DU PALAIS
- + VERSION NUMÉRIQUE
- + LES SUPPLÉMENTS THÉMATIQUES ET LES HORS-SÉRIES

120€

Infos au 03 80 68 25 55 ou [abonnement.jdp@legalnet.org](mailto:abonnement.jdp@legalnet.org)



## Le nombre de seniors en perte d'autonomie



## + 20.000 seniors en perte d'autonomie en 2055 en BFC

Dans une BFC qui vieillit, de plus en plus d'habitants âgés ne peuvent plus assumer seuls l'ensemble des tâches de la vie courante. Au nombre de 97.600 en 2021, ces seniors en perte d'autonomie pourraient être, selon l'Insee, 121.000 dans moins de 20 ans (dont 35 % en pertes d'autonomie sévère). 7 sur 10 continueront à vivre chez eux. Ils auront besoin d'aide pour le ménage ou les repas, besoin de soins médicaux... voire d'assistance pour sortir du lit. Les besoins d'accompagnement à domicile devraient donc augmenter fortement, alors que ces métiers connaissent déjà des difficultés à recruter. De 8.000 à 14.000 salariés supplémentaires seront nécessaires pour les services d'aide à domicile, ainsi que 1.250 infirmiers à domicile.

## L'usure professionnelle touche les jeunes



## Une usure professionnelle de plus en plus précoce

Quand on leur demande ce qui les empêcherait de tenir durablement dans leur activité professionnelle, les salariés parlent de freins physiques (50% une fatigue persistante ou un épuisement physique, 44% un trouble musculosquelettique, 30% une maladie chronique ou affection longue durée, 25% un trouble visuel) ainsi que de symptômes psychologiques (46% un épuisement mental, une saturation, 45% du stress, une pression, un rythme élevé, 43% une perte de sens). Côté âge, 54% des 35-49 ans sont au bord de l'épuisement mental contre 46% des plus de 50 ans. Une usure professionnelle qui devient de plus en plus précoce, avec 42% des moins de 35 ans qui ressentent déjà des signaux liés à l'âge.

## Les entrepreneurs accompagnés par l'Adie



## 2025 : + 8 % d'entrepreneurs accompagnés par l'Adie en BFC

En Côte-d'Or, l'Adie a financé 98 entreprises en 2025, confirmant son rôle clé dans le développement économique local et l'inclusion financière. Ces résultats s'inscrivent dans une dynamique régionale positive : en Bourgogne Franche-Comté, l'Adie a financé et accompagné 734 entrepreneurs dans la création et le développement de leur activité, soit une hausse de +8 % par rapport à 2024. L'Adie œuvre depuis plus de 35 ans pour permettre à chacun d'entreprendre, même sans capital ni diplôme, grâce à l'accès au microcrédit et à un accompagnement personnalisé. Elle soutient ainsi des créateurs d'entreprise, mais aussi des demandeurs d'emploi ou des personnes en situation de précarité.

baromètre

**Futur concurrent de la SNCF, l'entreprise Velvet a présenté son premier train. Prévus pour rouler dans l'Ouest du pays à partir de 2028, leurs motrices auront vu le jour sur le site Alstom de Belfort.**



## Alstom à Belfort accompagne les concurrents de la SNCF

**Belfort** Avec l'ouverture à la concurrence du rail, de nouveaux acteurs se lancent sur la voie comme Velvet qui se définit comme la première compagnie de train à grande vitesse française indépendante. Dès 2028, Velvet prévoit que ses 12 premiers trains relient Bordeaux, Nantes, Angers et Rennes à Paris, soit 10 millions de places par an. Pour y parvenir, l'entreprise s'est associée à Alstom, chargé de la production de 12 trains Avelia Horizon, commandé en septembre 2024 et dont la production a débuté au cours de l'été 2025. Si le baptême du premier train Velvet s'est fait à la Rochelle, l'usine de Belfort participe également au projet. « Les 24 motrices, c'est-à-dire les deux locomotives de chaque côté des 12 trains,

sont construites à Belfort. La commande des 12 trains Avelia Horizon à grande vitesse de toute dernière génération ainsi que leur maintenance représente un investissement d'un montant de 850 M€ », précise un porte-parole de Velvet.

## LANCEMENT COMMERCIAL EN 2028

À travers cet investissement, Velvet entend également participer à la création et au maintien de l'emploi de façon directe ou indirecte. « Nous avançons avec exigence et confiance grâce à un partenariat solide avec Alstom », a confié Rachel Picard, présidente et cofondatrice de Velvet. Selon l'entreprise de l'Ouest de la France, près de mille personnes sont mobilisées chez Alstom, principalement à La Rochelle où sont construites les voitures, et à Belfort. De son

côté, la compagnie prévoit de créer plus de 300 emplois. Avant d'accueillir leurs premiers passagers, les neuf premières voitures et deux motrices acheminées depuis Belfort connaîtront des tests statiques sur un site Alstom jusqu'à la fin d'année 2026, avant de poursuivre par les essais dynamiques sur les rails en 2027. En parallèle, Alstom poursuivra la production des 11 autres trains à grande vitesse pour Velvet en vue du lancement commercial en 2028. « L'expertise d'Alstom dans la grande vitesse nous permet d'accompagner Velvet à toutes les étapes clés du projet, dans lequel onze de nos sites industriels français sont impliqués », a complété Frédéric Wiscart, président d'Alstom France, Belgique et Luxembourg.

Nadège Hubert

## Ils bougent.



**UN NOUVEAU DRH POUR LE CRÉDIT AGRICOLE CENTRE LOIRE.** Depuis le 1<sup>er</sup> mai, David Caille a rejoint le Crédit Agricole Centre Loire, implanté sur le Cher (18), le Loiret (45) et la Nièvre (58), en qualité de directeur des ressources humaines et de l'environnement de travail. Il intègre le comité de direction et succède à Vanessa Dutouya, nommée directrice générale adjointe au Crédit Agricole du Morbihan. Agé de 49 ans, David Caille est fort de plus de 20 ans d'expérience dans le pilotage des ressources humaines et la conduite de transformations organisationnelles. Il rejoint le CA CL après trois ans passés au Crédit Agricole Finistère en tant que directeur ressources humaines et transformation, où il a pu piloter des projets structurants, en charge notamment de l'organisation des outils informatiques et digitaux, de l'immobilier et de la logistique. Son parcours témoigne d'un ancrage fort dans l'univers du Crédit Agricole : après 16 ans au Crédit Agricole Centre France dans différents métiers de la banque, il a exercé chez LCL en tant que directeur de l'accompagnement du changement et du pilotage RH. Il a débuté sa carrière dans un cabinet de recrutement, au service de grands comptes, après des études de commerce.

décideurs

RETROUVEZ L'INTEGRALITÉ DE VOTRE JOURNAL

ET PLUS ENCORE SUR

[www.journal-du-palais.fr](http://www.journal-du-palais.fr)

# ENTREPRISES

## L'hébergement au féminin

**Côte-d'Or.** Julia Durey a troqué sa vie parisienne dans la communication et l'évènementiel pour créer à Flavigny-sur-Ozerain La maison George, un ensemble parahôtelier de neuf « logis », chacun dédié à une femme célèbre. Elle prolonge son concept en lançant les Salons de la Maison George, une expérience immersive, mettant à l'honneur, à chaque date, une femme emblématique, le temps d'un déjeuner ou d'une soirée.



Flavigny-sur-Ozerain, classé parmi les « Plus Beaux Villages de France », n'est pas une terre inconnue pour Julia Durey. Si elle a fait carrière dans la communication à Paris, ses racines paternelles plongent profondément dans le terroir local. « Mes grands-parents, arrière-grands-parents sont de Villeferry, ma tante est du village... », confie-t-elle.

C'est pourtant une opportunité immobilière fortuite qui scelle son retour : l'ancien hôtel du village est en vente. Fermé depuis une décennie, l'établissement est alors « bien dans son jus », avec des chambres exigües et des sanitaires sur le palier. Julia Durey y voit immédiatement un potentiel inexploité. En octobre 2019, elle fait l'acquisition du bâtiment pour un projet ambitieux, porté par un investissement global (acquisition et rénovation) de 480.000 €.

### ENTREPRENDRE EN PÉRIODE COVID

Le calendrier de la rénovation, sur neuf mois, percute de plein fouet la crise sanitaire. « J'ai acheté en octobre 2019 donc on n'était pas encore dedans... On était en plein travaux pendant le premier confinement, pensant que tout ça serait derrière nous au moment de l'ouverture ». Malgré l'incertitude mondiale, elle ouvre ses portes en juillet 2020.

Le modèle économique est d'emblée repensé pour s'adapter aux nouvelles attentes post-confinement : l'hôtel traditionnel devient la « Maison George », une structure hybride proposant neuf appartements autonomes avec cuisines intégrées. Ce choix stratégique répond à une double demande : l'autonomie des voyageurs et l'accueil de



Le logis dédié à Régine est situé dans l'ancien bistrot dont Julia Durey a conservé le comptoir, la tireuse à bière... Groupes d'amis ou séminaires d'entreprise peuvent y prendre place puisque La Maison George compte en tout 29 couchages répartis en neuf logis. Crédit : La Maison George.

grandes tribus. « L'idée c'était de faire une offre un peu autonome où les gens peuvent profiter aussi du village sans forcément aller au restaurant. On est sur des chambres à la fois couple et on a beaucoup de familiales aussi, jusqu'à huit personnes ». Avec 29 couchages au total, elle devient l'unique gîte de groupe de cette capacité dans le secteur.

### LA DIRECTION ARTISTIQUE COMME LEVIER DE DIFFÉRENCIATION

Dans un marché concurrentiel, Julia Durey mise sur une narration forte. Puisant dans son ancien réseau, elle collabore avec l'artiste Kariko, un illustrateur spécialisé dans les thématiques féministes. Ensemble, ils conçoivent une expérience immersive : chaque chambre rend hommage à une femme au parcours hors norme, de la botaniste bourguignonne Jeanne Barret (première femme à avoir fait le tour du monde, grimpée en homme) à Marie Curie, d'Olympe de Gouges à Camille Claudel, en passant par Joséphine Baker, Régine, Édith Piaf

ou Colette, autre régionale illustre. La cohérence artistique ne s'arrête pas au portrait ; elle tisse un lien constant avec le territoire. « On a travaillé le fait qu'elles aient toujours un clin d'œil à la Bourgogne. Par exemple, Régine est assise sur un pot de moutarde... dans chacune des chambres il y a un rappel différent, soit au village, soit à la Bourgogne ». Cette approche culturelle, complétée par des bibliographies à disposition dans les chambres, transforme la simple nuitée en un véritable voyage immersif dans l'univers de ces femmes célèbres.

### FLAVIGNY : UN AIMANT INTERNATIONAL

Si le village de Flavigny-sur-Ozerain est mondialement connu pour ses Anis, il bénéficie également d'un rayonnement touristique qui surprend par son équilibre. Julia Durey observe une mixité parfaite de sa clientèle : 50 % de Français et 50 % d'étrangers (Allemands, Américains, Belges, Anglais). « Les étrangers restent plus longtemps, trois ou quatre nuits, pour découvrir le patrimoine. Les Français font souvent un point d'étape », analyse-t-elle. Sa structure de gîte de groupe attire également une clientèle spécifique de « retrouvailles familiales », Flavigny devenant le point de ralliement idéal pour des familles éclatées entre le Nord, l'Est et le Sud de la France.

Aujourd'hui pleinement installée à Flavigny, Julia Durey ne se contente plus de la location saisonnière classique. Pour pallier la vacance des mois creux de l'hiver, elle développe les « Salons de la Maison George », une offre d'événements immersifs.

Le concept ? Des repas exclusifs en petit comité (20 personnes) où la décoration, le menu et la présence de comédiens font revivre l'époque



Julia Durey a acquis l'ancien bistrot du village en 2019 et a tenu le bar jusqu'en 2023, avant de convertir l'espace en un grand logis. L'ancienne parisienne vit désormais à Flavigny-sur-Ozerain et propose la location de ses neuf appartements hôteliers à l'année. Crédit : JDP.

des femmes honorées. Julia Durey a également imaginé des événements « Hors les murs », comme un premier déjeuner prévu le 6 juin 2026, intitulé *Dans le jardin de Colette*. Cuisine au feu de bois en lisière de forêt, sommelier local, décor d'époque et comédiens : Julia Durey continue de

réinventer l'hospitalité bourguignonne en mêlant nature, érudition et gastronomie bien dans l'esprit de l'écrivaine de la Puisaye.

Emmanuelle de Jesus

♦ [lamaisonGeorge.fr](http://lamaisonGeorge.fr)



Chaque chambre possède une identité singulière, portée par une direction artistique forte qui donne à l'ensemble une véritable cohérence. Ici, le logis George Sand. Crédit : La Maison George.



Les chambres arborent chacune une fresque exclusive signée de l'artiste illustrateur Kariko, dédiée aux mairaines des logis. Crédit : La Maison George.

**Saône-et-Loire.** La plus ancienne cave coopérative de Saône-et-Loire fête cette année son centième anniversaire. Mais au-delà des célébrations, la structure présidée par Marc Sangoy affiche, malgré le marasme actuel de la filière, de bons résultats et des projets d'avenir.

# Cave de Lugny : des bougies, des bulles et des promesses



Il y a 100 ans, les vignerons de Saint-Gengoux-de-Scissé préparaient leur première vinification mutualisée, bientôt imités par ceux de Lugny et de Chardonnay, avant que les trois structures ne fusionnent sous le nom de Cave de Lugny. Un siècle plus tard, les pionniers seraient fiers du chemin parcouru et de la belle santé actuelle malgré un contexte économique et géopolitique dégradé.

## LE CRÉMANT TIRE LE MARCHÉ

Le président Marc Sangoy et son directeur Stéphane Garrigue, ont présenté, lors de l'assemblée gé-

rale du 23 avril dernier, un chiffre d'affaires 2025 de 39,58 M€, en hausse par rapport à 2024 (38,05 M€). Tous les secteurs progressent en valeurs : export (+1,2%), GD (+4,47%), circuit traditionnel (+9,19%) et e-boutique (+4%), tirés par le crémant de Bourgogne (141.000 cols supplémentaires soit +19%), notamment sur les marchés britannique et américain. Une stratégie clairement assumée par la coopérative. « Nous sommes passés de 180 ha affectés au crémant en 2024 à 210 en 2025 et 231 en 2026. L'objectif est d'atteindre 250 ha en 2030 », lance le président. Mais tout cela ne va pas sans effort : retour à la vendange manuelle, besoin d'espace de stoc-

kage, de matériel, etc. « Nous sommes les premiers producteurs et élaborateurs de crémant de Bourgogne. Les spécialistes, c'est nous et nous entendons bien le rester ! »

Du côté de la commercialisation des vins en vrac, la progression se limite à 3.000 hl pour atteindre 20.500 hl, ce qui reste modeste sur le volume global, c'est donc bien le marché bouteilles qui soutient le développement de la cave.

Le bémol du bilan se trouve dans les volumes récoltés en 2024 : 67.054 hl soit la 3<sup>e</sup> plus petite récolte des 15 dernières années, qui ont entraîné de facto une hausse des frais de vinification (+33%) et donc un manque à gagner pour les adhérents coopérateurs.

## DEVENEZ PROPRIÉTAIRE D'UN BOUT DE LA CAVE

Mais globalement, ces bons résultats permettent à la cave d'une part de continuer à investir (650.000 €, en majorité dans le matériel ou les locaux de vinification et d'embouteillage) mais aussi d'anticiper pour répondre à la fois au dérèglement climatique et à l'attente des clients avec « des vins blancs avec plus de fraîcheur, de tension, tout en gardant l'aromatique et l'équilibre. Récolter au-dessus de 13 degrés n'est plus d'actualité ! », assure le président. La cave envisage même de produire du vin sans alcool !

La coopérative a par ailleurs validé l'achat d'un domaine de 9 ha à Lugny avec la possibilité d'installer



Le président Sangoy invite à rester lucide : « Il faut poursuivre cette trajectoire mais l'année 2026 sera compliquée avec toutes les incertitudes économiques, politiques et climatiques. » Crédit : JDP.

sur celui-ci un jeune coopérateur. « C'est tout à fait dans notre stratégie de renouvellement de générations et de conforter nos apports. Nous avons constitué un GFV (groupement foncier viticole) pour donner la possibilité à nos clients, collaborateurs, partenaires de faire partie de l'aventure. Il y a 140 parts de 5.000 € à vendre. C'est en cours et c'est un franc succès. Dépêchez-vous, il n'y en aura pas pour tout le monde »,

poursuit Marc Sangoy. Les festivités du centenaire se présentent donc sous les meilleurs auspices à Lugny avec en point d'orgue les portes ouvertes des 2 et 3 mai avec visites théâtralisées et spectacle nocturne de drones, puis la venue de l'artiste britannique Charlie Winston lors du festival la tête dans l'Cep le 3 juillet.

David Bessenay



La cave de Lugny compte 181 exploitations sur 1277 ha et produit à 89 % du chardonnay. Crédit : JDP.

**Côte-d'Or.** Le site, inauguré le 23 avril, est le 8<sup>e</sup> de ce type ouvert par Suez en région BFC.

# Un comptoir pour valoriser les matières premières des entreprises



Jeudi 23 avril, Guillaume Ruet, maire de Chevigny-Saint-Sauveur et Hervé Dez, directeur de l'agence BFC Sud Seine-et-Marne de la branche services aux entreprises Suez Recyclage & Valorisation, ont inauguré le réaménagement du comptoir sur le territoire de la commune.

Ce dispositif s'adresse aux professionnels (entreprises du bâtiment, de la zinguerie, de la chaudronnerie), aux particuliers et aux associations. Il permet le dépôt de métaux ferreux et non ferreux (ferraille, batteries, cuivre, aluminium) ainsi que de papiers, contre une rétribution financière.

Le modèle repose sur la pesée systématique des apports. Le prix d'achat est indexé sur

le cours hebdomadaire des matières et dépend de la nature ainsi que du poids des produits.

Pour le papier, un volume minimum de 60 kg est exigé. Le règlement s'effectue par chèque, accompagné d'un bordereau de suivi garantissant la traçabilité réglementaire.

Pour une première transaction, les usagers doivent fournir une pièce d'identité en cours de validité, la carte grise du véhicule utilisé et un extrait K-bis pour les entités professionnelles.

## 15.000 TONNES DE DÉCHETS

Ce site constitue le 8<sup>e</sup> comptoir ouvert par Suez dans la région BFC, après ceux de Perrigny, Auxerre, Torcy et Nevers. Les investissements réalisés début 2026 visent à améliorer l'accessibilité du site



L'achat comptoir permet aux professionnels, aux particuliers ou encore aux associations de venir déposer, en un seul lieu, leurs déchets de métaux ferreux et non ferreux. Crédit : Suez.

de Chevigny-Saint-Sauveur. Selon les données fournies par l'entreprise, les activités de collecte et de tri sur ce territoire ont représenté environ 15.000 tonnes de déchets valorisés au

cours des dernières années, englobant le bois, les cartons, les plastiques et les déchets dangereux.

Emmanuelle de Jesus

## France

### LES GRATIFICATIONS ALLOUÉES AVEC LA MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL IMPOSÉES.

La loi de finances pour 2026 a supprimé l'exonération d'impôt sur le revenu sur les gratifications allouées lors de la délivrance de la médaille d'honneur du travail la mesure s'applique pour l'impôt sur (le revenu dû au titre de 2026 donc aux gratifications versées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026). En revanche, elle était par tolérance encore exonérée de cotisations et contributions sociales (y inclus CSG/CRDS) dans la limite du salaire de base du salarié concerné. Cette tolérance sera caduque à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2027.

## Côte-d'Or

### GRUPE GEOTEC S'IMPLANTE EN POLYNÉSIE.

Déjà actif en Polynésie Française, à travers des missions d'ingénierie menées depuis sa filiale A2EP-Géotec en Nouvelle-Calédonie, le groupe dijonnais a pu identifier une demande grandissante en expertise géotechnique, et plus spécifiquement pour les ouvrages complexes et les infrastructures maritimes. Géotec Polynésie, nouvelle filiale du groupe, entend répondre plus directement à ces besoins et s'inscrit dans une stratégie plus large de diversification géographique. Sur place, le recrutement d'une dizaine de collaborateurs est prévu.

en bref

**Yonne. Au 1<sup>er</sup> janvier 2027, Pneu Laurent, entreprise historique fondée en 1959 à Avallon spécialisée dans le rechapage de pneus poids lourds, intégrera officiellement le groupe Michelin.**

## Adieu Laurent, bonjour Michelin



**A**u 1<sup>er</sup> janvier 2027, l'entreprise Pneu Laurent, fondée en 1952 à Avallon, prendra officiellement l'enseigne du groupe clermontois Michelin (27 Mds € et 125.000 salariés dans le monde). Si, dans les faits, cette intégration est déjà ancienne - Michelin étant devenu actionnaire majoritaire dès 1973 - le site avait jusqu'ici conservé une identité propre en tant que filiale spécialisée dans le rechapage de pneumatiques poids lourds et génie civil. Cette bascule marque ainsi la fin progressive d'un statut autonome au sein de l'écosystème Michelin, dans une continuité industrielle désormais pleinement assumée. Du côté du groupe Michelin, on justifie l'intégration de Pneu Laurent dans la Manufacture française des pneumatiques Michelin par une volonté de simplifier son organisation industrielle, de renforcer la compétitivité de ses sites et d'adapter son outil de production à un marché du pneumatique soumis à une forte pression concurrentielle.

### DES AVIS PARTAGÉS CHEZ LES SALARIÉS

Le site d'Avallon, qui emploie 360 salariés, et réalise environ 77M€ de C.A (2024) est régulièrement présenté comme



Avec ce changement d'enseigne prévu en 2027, c'est la fin de l'identité autonome de Pneu Laurent, entreprise vieille de 75 ans fondée en 1952 par un garagiste avallonnais, Léon Laurent, pionnier du rechapage en France, qui avait développé dans les années 1990-2000 quelques relais commerciaux en France avant leur fermeture progressive au début du 21<sup>e</sup> siècle.

étant en sous-activité, avec un taux d'utilisation inférieur à 45 %. Du côté des organisations syndicales, la CFDT considère que l'opération peut constituer une opportunité de stabilisation, mais souligne : « *cette évolution doit permettre de sécuriser l'avenir du site et de ses salariés, mais elle ne pourra être acceptable qu'avec des engagements clairs sur l'emploi et les conditions de travail* ». La CFE-CGC se montre plus pragmatique et évoque « *une activité aujourd'hui sous forte pression concurrentielle et un site qui fonctionne en dessous de son potentiel industriel* ».

Du côté des salariés, une partie d'entre eux voit dans cette intégration une opportunité de sécurisation au sein d'un groupe industriel de dimension mondiale, tandis que d'autres redoutent une intensification des cadences et une évolution des organisations de travail.

Le marché mondial du pneumatique est largement dominé par cinq grands groupes - Michelin, Bridgestone, Goodyear, Continental et Pirelli - qui représentent environ 70 % du secteur. En Europe, on parle d'environ 224 millions de pneus vendus en

remplacement chaque année, mais la concurrence s'intensifie fortement avec la montée des importations asiatiques, notamment chinoises, qui dépassent les 100 millions de pneus par an et continuent de progresser. Sur le segment du poids lourd, qui est celui du rechapage, le marché représente environ 1,6 million de pneus en Europe, mais seulement un sur quatre est aujourd'hui rechapé, un chiffre en baisse face aux pneus neufs moins chers et à la pression des importations.

Antoine Gavory

**Yonne. À Auxerre, Modulatio développe un procédé inspiré du vivant permettant d'alléger les pièces industrielles et de réduire jusqu'à 60 % de béton dans certaines applications.**

## Modulatio mise sur l'allègement industriel



**F**ace à la hausse du coût des matières premières et aux tensions sur les chaînes d'approvisionnement, la start-up auxerroise Modulatio développe un procédé industriel visant à réduire fortement l'usage de matériaux dans le bâtiment, l'automobile et la robotique. Son cofondateur, Romuald Vigier, utilise des structures tridimensionnelles en treillis (« lattices »), constituées de cellules répétées et optimisées pour mieux répartir les contraintes mécaniques. Ces structures permettent une densité variable, où la matière est adaptée aux zones de charge plutôt que répartie uniformément. « *Notre squelette est creux, mais il reste extrêmement solide grâce à de petites structures internes* », explique-t-il. Jusqu'à présent produites par impression 3D, une solution coûteuse et peu adaptée aux grandes

séries, Modulatio mise désormais sur un procédé combinant moulage et conception numérique avancée pour intégrer ces architectures complexes dans des productions industrielles. « *Dans le bâtiment, on pourrait aller jusqu'à 60% de réduction de béton sur certaines applications comme les dalles ou les éléments porteurs, en remplaçant des volumes pleins par des structures internes optimisées* », précise-t-il.

### DES ALTERNATIVES DÉJÀ EXPLORÉES DANS LE SECTEUR

Aujourd'hui, les industriels européens font aussi face à des délais d'approvisionnement rallongés et, du fait, à la volatilité des prix : « *La tonne d'aluminium était à 2.500 €, puis elle est montée à 3.000, 3.500 et se dirige vers les 4.000 €* », précise Romuald Vigier. Le cuivre, indispensable à l'électrification des usages et aux réseaux énergétiques, a quant à lui dépassé les 10.000 \$ la tonne en 2024 sur les marchés interna-

tionaux. Même des matériaux considérés comme abondants deviennent stratégiques. Le sable utilisé pour le béton est désormais sous tension mondiale, avec une consommation estimée à environ 50 milliards de tonnes par an : « *Le sable du désert ne peut pas être utilisé car il est trop lisse. Cette pression entraîne des impacts environnementaux importants sur les rivières et les zones côtières* ». Dans ce contexte, les industriels multiplient les pistes alternatives : béton bas carbone, matériaux recyclés, réemploi des structures existantes ou encore optimisation topologique, qui consiste à calculer la forme optimale d'une pièce en fonction de ses contraintes mécaniques afin d'en retirer toute matière non essentielle. Modulatio s'inscrit dans cette dynamique, avec l'ambition de générer à terme plusieurs millions de tonnes d'économies de matière chaque année : « *Dans*

*l'industrie automobile, une réduction de seulement 1 à 3 kg par véhicule peut représenter plusieurs millions de tonnes de matière économisées sur une chaîne industrielle complète* ». Dans le bâtiment, une baisse de 30 à 60 % de béton sur certaines structures pourrait également réduire significativement la consommation de ciment, un matériau responsable d'environ 7 à 8 % des émissions mondiales de CO<sub>2</sub> : « *Moins de matière, c'est moins de carbone, moins de poids et moins de dépendance* ». Reste à savoir à quelle vitesse ces procédés pourront être industrialisés à grande échelle dans un secteur encore fortement contraint par les coûts, les normes techniques et les délais de mise en œuvre pour rattraper ce retard : « *Si on avait eu cette démarche il y a 15 ans, on n'aurait même pas pu passer les portes* ».

A. G.

## Côte-d'Or

### LA CÔTE-D'OR

#### RECRUTERA EN 2026.

Avec 6,3 %, le taux de chômage en Côte-d'Or reste inférieur à la moyenne nationale qui atteint 7,9 %. Pour autant, des disparités existent dans le département comme l'a fait ressortir France Travail. De 6,7 % à Dijon, le taux tombe à 5,8 % dans le Châtillonnais et le Montbardois et à 4,4 % à Beaune. « *Le nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité est descendu à 19.480 personnes contre plus de 20.000 fin 2025. Les catégories A, B et C cumulées, associant les personnes qui ont en partie travaillé, diminuent aussi*, détaille **Djellali Chaou**, directeur départemental de France Travail (photo ci-dessus). *Nous avons une demande pour des diplômés avec bac +3. C'est un signal positif tout comme la balance entre les entrées et les sorties de liste.* » Il relativise toutefois les choses en mettant en lumière plusieurs signaux moins encourageants comme le taux de chômeurs de longue durée encore élevé (46 %). « *Nous constatons aussi une diminution forte de l'activité intérim, en recul de 8 %.* C'est un signal négatif qui peut anticiper un retournement du marché du travail. » Djellali Chaou souligne également une volumétrie d'offres qui tend à diminuer et un nombre croissant de défaillances d'entreprises qui concerne 590 sociétés en 2025.



### DES BESOINS CONSTANTS EN MAIN D'ŒUVRE

Pour évaluer la tendance à venir, France Travail a réalisé une enquête sur les besoins en main d'œuvre pour l'année en cours. Elle fait ressortir que 23,5 % des établissements de Côte-d'Or envisagent de recruter, contre 22,5 % en 2025. Au total, 19.960 projets de recrutement devraient être menés, en baisse de près de 1.500 postes en comparaison de l'année précédente. « *Le bassin dijonnais concentre 66 % de ces recrutements envisagés avec 13.140 projets, Beaune en porte 5.200 soit 26 % et Montbard 1.610 soit 8 %*. » Près de la moitié des employeurs juge que les recrutements seront difficiles. « *Le métier de conducteur de transport en commun sur route ressort notamment.* »

### DES MÉTIERS EXPOSÉS

Le secteur des services devrait être celui qui recrutera le plus en 2026 avec un peu plus de 12.000 postes envisagés, devant l'industrie agroalimentaire et l'agriculture qui réunissent 3.600 projets. « *Les secteurs qui recrutent le plus varient selon les territoires. Avec les vendanges et son besoin en saisonniers, le bassin de Beaune devrait embaucher autant de personnes dans ces deux secteurs. Le caractère touristique du territoire fait aussi ressortir des difficultés à recruter des employés qualifiés de cuisine.* » Les autres métiers les plus recherchés pour l'année à venir sont les agents d'entretien de locaux, les aides de cuisine et employés polyvalents de restauration ou encore les aides-soignants et serveurs pour l'hôtellerie-restauration. « *L'industrie concentre 7 % des projets avec des besoins d'ouvriers qualifiés, de maintenance ou encore des spécialistes des métiers du cuir en nord Côte-d'Or.* » Le bâtiment, la logistique et la santé présentent enfin des besoins qu'ils chercheront à combler en 2026.

Nadège Hubert

en bref

# COLLECTIVITÉS

## Une région « bouclier » face au désengagement de l'État

**Région BFC.** Réunis en assemblée plénière à Dijon les 29 et 30 avril, les élus du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté ont dessiné les contours d'une action publique résolument offensive. Entre la signature d'un pacte historique pour l'agriculture, le lancement d'une feuille de route pour la résilience hydrique et une dénonciation virulente des coupes budgétaires imposées par Paris, le président Jérôme Durain a réaffirmé sa volonté de protéger les habitants et les secteurs stratégiques du territoire.



Jérôme Durain n'a pas mâché ses mots, lors de son discours d'ouverture, pour qualifier les relations actuelles avec le gouvernement. « La facture des ponctions de l'État, c'est 80 M€ en 2 ans : 40 M€ en 2025 et à nouveau 40 M€ en 2026 », a-t-il fustigé, regrettant une dégradation de la relation de confiance avec le gouvernement. Ce contexte budgétaire, qualifié d'« extrêmement contraint », force la collectivité à intégrer les effets de la loi de finances tout en essayant de préserver ses ratios financiers. Une loi de finance qui pèse sur le budget régional, à un niveau toutefois légèrement inférieur aux hypothèses retenues pour le budget primitif 2026 adopté en décembre 2025 et qui permet de faire baisser de 15,1 M€ l'emprunt d'équilibre envisagé, contribuant à une relative amélioration des ratios de la collectivité. Le président a néanmoins tenu à tempérer tout optimisme : « Il n'y a pas d'embellie, il y a simplement moins d'argent en moins » et les marges de manœuvres restent faibles. La région doit notamment compenser la suppression définitive de la Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle, représentant une perte de 4M€. Pour Jérôme Durain, cette situation place la région dans une posture de résistance.

### FORMATION ET APPRENTISSAGE : LA RÉGION « GÈRE LA PÉNURIE »

Le domaine de la formation professionnelle et de l'apprentissage est sans doute celui qui illustre le mieux ce que l'exécutif régional appelle le « désengagement massif » de l'État. « Après avoir suscité le développement du secteur par le biais d'incitations financières fortes, l'État se retire brutalement, sacrifie l'avenir et laisse la région gérer la pénurie », a dénoncé le président. Dans le contexte actuel, où le chômage repart à la hausse, où un jeune sur dix de notre région est sans situation professionnelle et n'est pas en formation, où le niveau de diplôme est inférieur à la moyenne nationale et où l'illettrisme est plus élevé qu'ailleurs, il faudrait tout au contraire miser au maximum sur la formation. Ce désengagement de l'État est autant incompréhensible que scandaleux... ».

Sur la formation professionnelle, c'est une perte de 25 M€ de crédits pour la région doit ingérer. Elle se voit contrainte de supprimer près de

1.700 places de formation. « Grâce à la sanctuarisation de notre effort financier 3.420 places seront préservées, toutes avec une qualification à la clé. Si l'on rajoute les personnes sans emploi qui suivent une formation sanitaire et sociale, nous continuons de former près de 6.000 personnes ». Sur l'apprentissage, c'est la moitié de la dotation que la région perd. Face à cette « dynamique dérégulée » qui a vu le nombre de CFA tripler depuis 2018 tandis que le nombre d'apprentis ne progressait que d'un tiers, la région a décidé de cibler ses aides. Elle concentre désormais son action sur les secteurs stratégiques comme l'industrie, l'hôtellerie-restauration, l'agriculture, le bâtiment et la santé. Jérôme Durain a toutefois réaffirmé une priorité sociale claire : « Aller là où l'argent public est le plus efficace et le plus légitime », en visant notamment les territoires ruraux et les publics les plus fragiles, dépourvus de diplômes. Pour sécuriser les parcours, une aide directe allant jusqu'à 1.200 € par apprenti a été maintenue pour couvrir les frais de mobilité ou d'hébergement.

### L'AGRICULTURE AU CŒUR DE LA SOUVERAINETÉ TERRITORIALE

L'autre grand temps fort de cette session fut la signature d'une convention de partenariat historique avec la Chambre régionale d'agriculture. Doté d'une enveloppe de 150 M€ sur la période 2026-2028, ce plan vise à bâtir une agriculture « forte, résiliente et souveraine ». « L'agriculture est une filière économique essentielle pour notre région et un secteur essentiel de notre souveraineté. Cette convention vise à accompagner efficacement la profession face aux enjeux auxquels elle est confrontée et à simplifier, avec elle, l'accès aux dispositifs régionaux », précise Jérôme Durain, soulignant les défis climatiques et le besoin crucial de renouvellement des générations. Un tiers des agriculteurs est en effet proche de la retraite, avec un taux de remplacement qui ne dépasse pas 66 %.

Cette ambition agricole est indissociable de la gestion de l'eau, sujet sur lequel la région a adopté une feuille de route stratégique pour 2026-2030. Face à l'accélération des sécheresses et à la vulnérabilité du territoire situé en tête de trois bassins hydrographiques, la collectivité souhaite engager une « transition hydrique concrète ». Pour le



Jérôme Durain, président de la région BFC, lors de l'assemblée plénière des 29 et 30 avril. Crédit : région BFC - David Cesbron.

président, il s'agit d'un enjeu de temps long : « C'est un sujet trop central et stratégique pour ne pas le prendre à bras le corps ». Cette politique irriguera toutes les compétences régionales, de l'aménagement du territoire au tourisme, avec un objectif de sobriété exemplaire dans les lycées.

### INDUSTRIE SÉCURITÉ ET ÉTHIQUE

Sur le volet économique, « dans la période de turbulences que nous traversons, accompagner les entreprises en difficultés, promouvoir des solutions nouvelles et accompagner le développement local est au cœur de notre action », martèle Jérôme Durain. Je pense à Gemdoub, entreprise historique papetière du Doubs actuellement dans la tourmente. Nous sommes en lien avec les services de l'État pour accompagner au mieux l'entreprise et ses salariés. Je pense aussi à Stellantis. Si Sochaux est préservé si ce n'est consolidé, Vesoul a appris un transfert d'activité qui met directement en péril près de 190 emplois. La région a déjà engagé des moyens significatifs pour accompagner la mutation de la filière automobile, avec déjà 24 M€ mobilisés et plus de 130 projets d'entreprises soutenus. Si l'engagement de l'État et des collectivités locales est total en faveur de la filière, il serait bien parallèlement que les grands groupes donnent aussi l'exemple, et ce dossier de Vesoul en est une illustration... ». Le président a

toutefois tenu à souligner les motifs de fierté industrielle de la région. Il a notamment évoqué l'investissement d'Arabelle Solutions à Chalon-sur-Saône, y voyant la confirmation que la Bourgogne Franche-Comté « reste une grande région industrielle qui produit du concret et construit l'énergie de demain ». Cette réussite industrielle s'accompagne d'un renforcement des exigences en matière de sécurité et de déontologie.

La région a ainsi confié à l'ARNia une mission stratégique en matière de cybersécurité pour protéger les opérateurs de la collectivité contre des menaces en constante évolution. « Il ne se passe pas une semaine sans qu'une cyberattaque ne vienne frapper une entreprise, un hôpital, un établissement scolaire, une mairie, un musée ou une association. Rien que la semaine dernière, l'ANTS et Parcoursup ont été la cible de hackers. Plus tôt dans l'année, c'était Bercy et le groupe La Poste. Vous l'aurez compris, tout le monde est une potentielle cible, personne n'est à l'abri... Dernière cette mission c'est bien l'enjeu de la continuité des services publics et de la confiance des citoyens, qui sont au cœur de ma préoccupation ». Sur le plan de la probité, une étape majeure a été franchie avec l'adhésion au forum de Transparency International France. « Cela contribue à sécuriser nos décisions, à ren-

forcer la transparence et à maintenir une exigence forte », a insisté Jérôme Durain. La mise en œuvre d'un dispositif de signalement éthique indépendant, confié au Centre de gestion du Doubs, vient parachever cet arsenal pour garantir un service public « équitable, intègre et impartial ».

### LE « POUVOIR D'ACHAT » COMME BOUSSOLE QUOTIDIENNE

En conclusion de ses interventions, Jérôme Durain a revendiqué le rôle de la région comme protectrice du quotidien des Bourguignons Franchs-Comtois. Entre la gratuité des transports scolaires, le soutien à la restauration lycéenne - où la région prend en charge plus de la moitié du coût des dix millions de repas annuels - et les tarifs TER attractifs, le président a martelé son message. « Le pouvoir d'achat à la région, c'est le matin, le midi, le soir, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre ». Refusant de céder aux mesures qu'il juge symboliques ou démagogiques sur les carburants, « ceux qui prétendent que la région pourrait donner un coup de pouce crédible aux habitants sur les prix à la pompe... Il faut être sérieux : la part modulable fixée par la région, c'est en moyenne un centime le litre ! Dire que c'est avec ça que l'on peut changer la vie des habitants, c'est purement démagogique ! ».

Frédéric Chevalier



## URGENCE LIBAN



### Soutenez la santé mentale des enfants au Liban.

Des centaines de milliers d'enfants et de familles ont fui les bombardements depuis le 2 mars 2026.

Votre contribution permet de fournir des kits d'urgence pour bébés, des kits récréatifs pour les enfants et des activités ludiques et psychosociales pour les aider à surmonter leurs traumatismes.

Faire un don: [urgence-liban.bdle.org](https://urgence-liban.bdle.org)

**BAROUDEURS  
DE L'ESPOIR**  
WWW.BDLE.ORG

[contact@bdle.org](mailto:contact@bdle.org)

[www.bdle.org](https://www.bdle.org)

[@baroueursdesespoir](https://www.instagram.com/baroueursdesespoir)

**Baroudeurs de l'Espoir** est une association à but non lucratif, reconnue d'intérêt général. Elle agit depuis 12 ans, en Syrie et au Liban, auprès des enfants victimes de la guerre et favorise leur accès à l'éducation et au sport.

# Opinions

## Matériaux : le Sénat saisit l'Autorité de la concurrence

Commission économique du Sénat

Dans le contexte de la poursuite de la crise du logement, la commission des affaires économiques du Sénat a été alertée par les récentes hausses du prix des matériaux de construction qui s'ajoutent à plusieurs vagues haussières subies par la filière depuis la fin de la crise sanitaire. Ces hausses pèsent désormais sur la capacité des entreprises à contribuer à la relance de la construction, priorité collective.

Lors de sa réunion du 6 mai 2026 et sur proposition de Yves Bleunven, sénateur du Morbihan, la commission des affaires économiques du Sénat a donc décidé de saisir l'Autorité de la concurrence sur la situation concurrentielle sur les marchés des matériaux de construction,

en application de l'article L. 462-1 du code de commerce. Par cette saisine, la commission des affaires économiques demande à l'Autorité d'analyser le fonctionnement concurrentiel des marchés amont, notamment les plus concentrés, ainsi que les relations entre les acteurs de la chaîne de valeur, et de formuler, le cas échéant, des recommandations. Elle sollicite aussi l'avis de l'Autorité sur la création d'un outil de suivi des coûts de production des matériaux de construction qui soit respectueux du cadre concurrentiel. En effet, depuis l'abandon du projet annoncé par le Gouvernement en 2023, aucun indice spécifique ne permet de pallier le manque de visibilité de la filière face à la volatilité

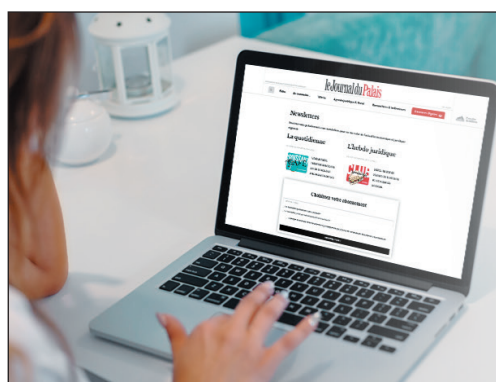
des prix des matériaux de construction.

Pour Yves Bleunven, « cette saisine traduit notre volonté de mobiliser pleinement les outils que la loi met à notre disposition pour objectiver le fonctionnement des marchés et, en l'espèce, trouver des solutions contre une crise du logement qui frappe durement nos concitoyens dans leurs parcours de vie ».

Pour Dominique Estrosi Sassone, présidente de la commission des affaires économiques, « le coût de la construction est déterminant si l'on ne veut pas compromettre la timide reprise observée depuis un an. Nous sommes toujours loin de l'objectif de 400.000 logements par an : en 2025, seuls 275.000 logements ont été mis en chantier ! »

## Le regard de Faro

### LES DIRIGEANTS DE SOCIÉTÉ PASSENT 23 HEURES PAR SEMAINE EN RÉUNION



## NEWSLETTER

### ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

pour ne rien manquer de l'actualité économique et juridique régionale



www.journal-du-palais.fr

## Le billet PAR EMMANUELLE DE JESUS

### Tapis rouge et billet vert



Connaissez-vous le Met Gala ? Pour les moins modeux d'entre vous, qui ne connaissent de la fashion que les affiches du *Diabla s'habille en Prada 2*, apprenez qu'il s'agit de soirée annuelle de levée de fonds pour le « Anna Wintour

Costume Center », une aile du Metropolitan Museum of Art (on dit le « Met », soyez un peu 5<sup>e</sup> Avenue) de New York. Évidemment la recette grosses légumes + gros sous + Anna Wintour (la légendaire rédactrice en chef de l'édition américaine du magazine Vogue qui a servi de modèle à Meryl Streep pour composer son redoutable personnage du *Diabla s'habille en Prada* cf mon début de phrase, « la mode est un éternel recommencement » aurait dit Coco Chanel, si je dois aussi expliquer qui est Gabriel Chanel, je renonce et je reprends mon souffle), transforme illico la soirée en événement premium sur la planète haute couture. Ainsi, la papesse à l'éternel carré, dissimulée du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre derrière ses lunettes noires, livre comme autant d'oracles à chaque édition le thème sur lequel les invités font plancher leurs stylistes afin d'être les mieux sapés et les plus photographiés sur tapis rouge, certains êtres humains ont de vrais problèmes. Il y a aussi, comme dans toute soirée de charité, un président d'honneur et comme on est dans l'élégance, généralement le gars dont la signature orne le plus gros chèque. Le lundi 4 mai 2026, c'est Jeff « Amazon » Bezos (4<sup>e</sup> fortune mondiale, 224 Mds \$) qui a donc ceint l'éphémère couronne moyennant, paraît-il 10 M \$, mais ne parlons pas d'argent, c'est vulgaire.

Comment manifester la répulsion que vous inspire un patron devenu immensément riche en faisant travailler dans des conditions discutables plus d'un million et demi de salariés et en faisant pleurer la planète, grand ami de Trump ? Certains ont choisi une option radicale, tel Zohran Mamdani qui, et c'est une première pour un maire de New York, a préféré son canapé au tapis rouge et boudé le Met Gala. D'autres ont habilement joué sur le thème Fashion is art (« la mode est un art ») pour revendiquer par leur vêtement tout le mal que leur inspire Mr Amazon. C'est ainsi que l'actrice Sarah Paulson est apparue dans une robe somptueuse vaguement inspirée du *New Look* de Dior, mais surtout porteuse d'un masque de cuir en forme de billet de 1 dollar baptisé *Blinded by money* (« aveuglé par l'argent »), issu de la collection *The one percent* (faisant référence aux 1% les plus riches de la planète dont ce bon Jeff) création de deux designers installés à Paris, Hannah Rose Dalton et Steven Raj Bhaskaran. Le nom de leur maison ? Matières fécales. Je crois que tout est dit, et je laisse chacun méditer pour juger d'où vient l'odeur, puisque, paraît-il, l'argent n'en a pas.

## Le coin bouquins

### OSER LA MÉDIATION : UNE AUTRE VOIE FACE AU HARCÈLEMENT AU TRAVAIL.



Destiné aux professionnels des RH, juristes, représentants du personnel, managers, services de santé au travail et médiateurs, cet ouvrage apporte des repères clairs pour aborder les situations de harcèlement autrement et développer des modes de régulation au sein des organisations. Plus qu'un outil de résolution des conflits, la médiation y apparaît comme un espace sécurisé de parole et de reconstruction des relations professionnelles, capable de transformer les tensions en opportunité de régulation collective.

♦ Éditions Gereso, 257 pages, 23 €.

# le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

## INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site [www.journal-du-palais.fr](http://www.journal-du-palais.fr) du Journal du Palais est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Côte-d'Or et de l'Yonne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site [www.journal-du-palais.fr](http://www.journal-du-palais.fr) ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur [actulegales.fr](http://actulegales.fr)

## le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Confiez-nous vos annonces légales !



Envoyez vos annonces par mail à : [annoncelegale.jdp@legalnet.org](mailto:annoncelegale.jdp@legalnet.org)  
Renseignements au 03 80 68 25 55

## le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Journal hebdomadaire régional

LE JOURNAL DU PALAIS  
S.A.S. au capital de 235.000 € - R.C.S. 015 750 243 Dijon  
Société du groupe Legalnet

Siège social : 2 B avenue de Marbotte - 21000 DIJON  
Tél. : 03.80.68.25.55 - Site internet : [www.journal-du-palais.fr](http://www.journal-du-palais.fr)  
Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h30

**Principal associé :** Générale de Participations

**Représentant légal et directeur de la publication :**  
S.A.S. Compagnie Mobilière de Gestion de Participations,  
représentée par Michel GUYOMARD

**Rédactrice en chef :** Emmanuelle DE JESUS

**Rédaction :** Frédéric CHEVALIER

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 €  
Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres  
Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)  
Dépôt légal à parution - ISSN 2742-6084 - N° CPPAP : 1128 I 83851

xxx

**Service annonces légales :** [annoncelegale.jdp@legalnet.org](mailto:annoncelegale.jdp@legalnet.org)  
**Rédaction :** [redaction.jdp@legalnet.org](mailto:redaction.jdp@legalnet.org)

## Côte-d'Or

### VENTE CESSION

### ATTRIBUTION D'APPORTS

**SYSTEMIS CONSEIL**  
Tax & Legal

### SYSTEMIS CONSEIL AVOCATS

9 Bd de Sévigné - 21000 DIJON  
83 rue de Paris - 89000 AUXERRE

### PM INDUSTRIE / PACOTTE ET MIGNOTTE SN

#### Vente de fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 27 et 31/03/2026, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'enregistrement DIJON 1 le 28/04/2026 dossier 2026 00018305, référence 2104P01 2026 A 01279 :

#### CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par la SELARL AJ PARTENAIRES, représentée par Maître Jean-Baptiste AUDRAS, domicilié professionnellement à DIJON (21), 5 rue René Char, agissant en qualité d'administrateur judiciaire de la société PM INDUSTRIE au capital de 500.000 €, siège à DIJON (21000), Zone Industrielle Saint Apollinaire, 17 rue de la Brot, R.C.S. DIJON 849 771 928.

Au profit de la société PACOTTE ET MIGNOTTE SN, SAS au capital de 1.000,00 €, siège à DIJON (21000), 17 rue de la Brot, R.C.S. DIJON 994 064 665.

D'un fonds de commerce de fabrication et de pose de menuiseries, cloisons, plafonds et isolations, ainsi que l'ensemble des travaux de charpente et d'aménagement intérieur, en construction neuve comme en rénovation sis et exploité à DIJON (21), 17 rue de la Brot.

Moyennant le prix de 120.000 €. Entrée en jouissance : 1<sup>er</sup> décembre 2025.

Cette cession intervenant en application des dispositions de l'article L. 631-22 du Code de commerce et des articles L. 642-1 et suivants du même code, il n'y a pas lieu à réception d'oppositions ni à surenchère.

Pour avis.

L2602631

### CONSTITUTION DE SOCIETE

#### FOR YOU

Avis est donné de la constitution au R.C.S. DIJON de la société FOR YOU, SARL unipersonnelle au capital 10.000 €, durée : 99 ans, siège social : 20 place Emile Zola - 21000 DIJON, objet social : Bar, brasserie, restauration. Le gérant est Monsieur Alexandre GOMES, demeurant 47T rue Berlier - 21000 DIJON.

Pour avis : La gérance.

L2602500

### SASU AIRBIO 21

Avis est donné de la constitution de la société SASU AIRBIO 21, au capital de 1 000 €.

Siège : 5 RUE DU PRESBYTÈRE 21120 CHAIGNAY.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de DIJON.

Objet social : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

la prospection, la commercialisation, l'installation, la maintenance et l'exploitation de solutions techniques destinées à l'amélioration de la conservation des produits frais et de la qualité de l'air.

Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation, de fonds d'investissement ou de prise ou de datation en location ou en gérance de tous biens ou droits autrement, y compris par le recours à tout instrument financier, en France et à l'étranger.

Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, apports en société, souscriptions, achats de titres, parts ou intérêts, constitution de sociétés et, éventuellement, toutes autres opérations commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Le montant des apports en numéraire s'élève à 1 000 €.

Chaque action donne droit à une voix. La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : Monsieur Pierre COLOMB, demeurant 5 RUE DU PRESBYTÈRE 21120 CHAIGNAY. L2602508

### AB Security Storage Service

Par acte sous seing privé du 04/05/2026 est constituée une société par actions simplifiée dénommée AB Security Storage Service, en abrégé AB3S, au capital de 25.000 €, ayant pour siège social le 715 Rue André Marie Ampère 21200 BEAUNE, et pour objet social en France et à l'étranger : l'entreposage, le stockage, la manutention, la logistique et le conditionnement de marchandises et en particulier de vins, spiritueux et, plus généralement, de boissons alcoolisées ; l'exploitation et la gestion de tous entrepôts, plateformes logistiques ou installations nécessaires à l'activité de stockage y compris les entrepôts sous douane ou entrepôts agréés lorsque les autorisations administratives requises l'exigent. Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Agrément : en cas de pluralité d'associés les cessions d'actions à un tiers non associé sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des voix.

La durée de la société est fixée à 99 ans.

Le premier Président nommé est la société BICHOT S.A. 6 Bd Jacques Copeau 21200 BEAUNE (RC 036 380 046).

Immatriculation au RCS de DIJON.

L2602538



Notaires

SCP François PENY,  
François GUILLERMET,  
Stéphanie CHAPUIS et  
Luc DASNOY  
Notaires associés  
2 rue Bossack - 21000 DIJON

### « JELOMA »

Aux termes d'un acte reçu par Maître Stéphanie CHAPUIS, Notaire à DIJON, le 30 avril 2026, il a été constituée la société civile immobilière dénommée « JELOMA ».

SIÈGE SOCIAL : VERONNES (21260), 6 rue de la Mercier.

CAPITAL SOCIAL : Trois cent cinquante mille Euros (350.000,00 €), divisé en 350 parts sociales de mille Euros (1.000,00 €) chacune, numérotées de 1 à 350.

OBJET SOCIAL : La propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés. La construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte. La réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination. L'administration, la mise en valeur et plus généralement l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux.

L'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire, destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société. Toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de construction respectivement de la réalisation de l'objet social et ce, par voie d'hypothèque pour autrui. Et, plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, pouvant être utiles directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de l'objet de la société ; la société peut, notamment constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de DIJON.

Toutes les cessions de parts, exceptées celles ayant lieu entre associés, sont soumises à l'agrément des associés.

Sont nommés gérants de ladite société pour une durée indéterminée : Monsieur Marc Philippe Gérard GREBENT et Madame Pascale Denise Françoise GREBENT née ARBET, demeurant ensemble à VERONNES (21260), 6 rue de la Mercier.

Sont nommés gérants de ladite société pour une durée indéterminée : Monsieur Marc Philippe Gérard GREBENT et Madame Pascale Denise Françoise GREBENT née ARBET, demeurant ensemble à VERONNES (21260), 6 rue de la Mercier. L2602545

Annances légales

# Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

## Côte-d'Or

### JOULIN LEBOS IMMO

Société civile immobilière  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 4 Rue des Violettes  
21110 GENLIS

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GENLIS du 29/04/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : JOULIN LEBOS IMMO

Siège social : 4 Rue des Violettes, 21110 GENLIS

Objet social :

- L'acquisition, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, la gestion, la mise à disposition, y compris à titre gratuit, au profit des associés avec remboursement des charges, l'administration et la location (meublée ou non meublée) de tous biens et droits immobiliers ;

- L'entretien, la rénovation ou l'aménagement desdits biens immobiliers afin d'assurer leur exploitation optimale dans le cadre de son activité locative ;

- L'acquisition, la détention, la gestion et la cession de tous titres de participations, de placements financiers et d'investissements ;

- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation de ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Margaux LEBOS et Monsieur Julien JOULIN, demeurant ensemble 4 Rue des Violettes, 21110 GENLIS

Clauses relatives aux cessions de parts :

agrément requis dans tous les cas, hors cession entre associés

agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis La Gérance

L2602494

### COGEP

### EURL DIJON SOCIETY

Avis est donné de la constitution de la société EURL DIJON SOCIETY, au capital de 10.000 €.

SIÈGE : 6-8 place de la Libération - 21000 DIJON.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de DIJON.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet directement ou indirectement :

La création, l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, l'installation, l'exploitation de tous restaurants, l'exploitation d'un service de plats à emporter, brasserie, cafés, hôtels, maison meublées, ainsi que tous autres établissements ouverts au public et dans lesquels se débitent des objets de consommation ;

Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes ;

La participation directe ou indirecte de la société par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance, ou association en participation ou groupement d'intérêts économiques ou location gérance.

Le montant des apports en numéraire s'élève à 10.000 €.

La cession des parts de l'associé unique est libre.

GÉRANTE : Madame Magalie BAILLY, née PIERRE, demeurant 12 bis rue du Chapeau Rouge - 21000 DIJON. L2602567

### BERTRAND GIRARD MAÇONNERIE

Par acte ssp électronique en date du 30/04/2026, il a été constitué la société suivante : Forme : SARL (unipersonnelle). Dénomination : BERTRAND GIRARD MAÇONNERIE. Siège : 2 Ruelle de la Riotte 21410 ST VICTOR SUR OUCHE. Objet : Maçonnerie, rénovation de murs et façade, travaux de terrassement et travaux préparatoires pour tous réseaux et voiries, assainissement non collectif, réalisation de dalle, dallage et chape liquide, création d'ouverture en tous murs, démolissage de toitures, démolition déconstruction ; achat vente de tous biens immobiliers et leur rénovation (tous travaux hormis la maçonnerie seront réalisés en sous-traitance). Durée de la Société : 99 ans. Capital : 2 000 €. Gérant : Bertrand GIRARD (demeurant 2 rue de la Riotte 21410 ST VICTOR SUR OUCHE). Immatriculation au RCS de DIJON.

Pour avis.

L2602552

### LES DEUX BLANCHOTS

#### Avis de constitution

Selon acte SSP du 29/04/2026, il a été constituée une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LES DEUX BLANCHOTS

Siège social : 17 rue Jean-François CHAMPOLLION 21200 BEAUNE

Objet : La propriété, l'administration et l'exploitation, notamment en faire valoir direct, de toutes parcelles de vignobles, pouvant notamment être acquises, prises ou données à bail, que ce soit en fermage, en métayage ou autre, ou mises à sa disposition.

La propriété, l'administration et la disposition des immeubles et droits immobiliers à destination agricole et viticole composant son patrimoine. La création, l'acquisition, la cession, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce se rapportant aux activités susvisées. La vente des produits lui revenant dans le cadre de ses activités. La prise en licence, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous droits de propriété intellectuelle. L'acquisition, la cession, la gestion de toutes participations.

La participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières.

Durée : 99 ans

Capital : 1.000 € (apports en numéraire)

Président : SECRETS OF BURGUNDY SARL, Société à Responsabilité de droit Suisse, dont le siège social est situé Rue de Hesse 16 - 1204 GENEVE SUISSE, Immatriculée au Registre du Commerce sous le numéro CHE-211.384.355, représentée par Monsieur Alexandre CHALLAND

Admission aux assemblées : Chaque associé peut participer aux décisions par lui-même ou par un mandataire associé.

Exercice du droit de vote : Chaque action donne droit à une quotité proportionnelle au nombre des actions existantes.

Cession d'actions : Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. Tout transfert, hormis les transmissions libres telles que définies dans les statuts, est soumis au droit de préemption que peuvent exercer les associés et à leur agrément, statuant ainsi à la majorité des deux-tiers des voix dont disposent les associés.

Immatriculation : RCS Dijon

L2602556

### Docteur Sébastien TOMES

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte électronique en date du 04/05/2026, il a été constituée une SELARL de médecin au capital de 5 000 €, dénommée Docteur Sébastien TOMES, dont le siège social est situé 4, avenue Général Touzet du Vigier - 21000 DIJON, qui a pour objet l'exercice commun ou individuel à titre exclusif de la profession de médecin spécialiste en chirurgie orthopédique et traumatologique. Sa durée est de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS de DIJON. Le Dr Sébastien TOMES, demeurant 20, rue du Mont Fleury - 21121 FONTAINE -LES-DIJON, assure la gérance sans limitation de durée.

Pour avis.

L2602557



Notaires associés  
SCP Philippe SCHANG et Séverine TARDY  
3 Boulevard des Valendons  
21300 CHENOVE  
Tel : 03-80-52-51-12  
Email : scp.schang-tardy@notaires.fr

### LE POTET

#### Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Séverine TARDY, notaire associé membre de la Société Civile Professionnelle ' Philippe SCHANG et Séverine TARDY ' titulaire d'un office notarial dont le siège est à CHENOVE(Côte-d'Or), 3 Boulevard des Valendons et dont l'Office notarial est immatriculé à la Caisse de Retraite et de Prévoyance des clercs et employés de notaires (CRPCEN) sous le numéro 21079, le QUATRE MAI DEUX MILLE VINGT SIX, il a été constitué un groupement foncier dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Associés :

Monsieur Joseph DUTHU demeurant à SAINT SEINE L'ABBAYE (Côte-d'Or) 34 rue Carnot

Madame Béatrice DUTHU demeurant à BEAUNE (Côte-d'Or) 12 rue du Feussou

Madame Véronique DUTHU demeurant à REIMS (Marne) 9 rue Maxime Gorki

Monsieur Dominique DUTHU demeurant à SAINT SEINE L'ABBAYE (Côte-d'Or) 4 route de Sombornon

Madame Marie-Christine DUTHU demeurant à PORNIC (Loire-Atlantique) 8 rue des Noelles

Madame Brigitte DUTHU demeurant à VELARS SUR OUCHE (Côte-d'Or) 7 rue Combe Fauchere

Monsieur Pascal DUTHU demeurant à JASSANS RIOTTIER (Ain) 340 allée des Châtaigniers

Dénomination : LE POTET

Forme : Groupement foncier agricole

Capital Social : DEUX CENT VINGT MILLE CINQ CENTS EUROS ( 220.500,00 € )

Il est divisé en 220500 parts réparties entre les associés en proportion de leurs apports respectifs.

Siège Social : 4 route de Sombornon - 21440 SAINT SEINE L'ABBAYE

Objet Social : Le groupement a pour objet :

- la jouissance, l'administration et la mise en valeur exclusivement par la conclusion de baux ruraux à long terme conformes aux articles L. 416-1 et suivants du Code rural, de tous biens et droits immobiliers à usage agricole et de tous bâtiments d'habitation et d'exploitation nécessaires à leur exploitation, ainsi que de tous immeubles par destination se rattachant à ces mêmes biens, dont le groupement aura la propriété par suite d'apport ou d'acquisition.

- et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil du groupement et ne soient pas inconciliables avec la législation régissant le présent groupement foncier agricole.

Durée : 99 ans, à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Apports :

La NUE-PROPRIÉTÉ des immeubles ci-après désignés :

1-Sur la commune de SAINT MARTIN DU MONT (Côte-d'Or) EN COME.

- section : YA, numéro : 7, lieudit : EN COME, en nature de : terre, pour une contenance de : 2ha 76a 10ca.

2-Sur la commune de SAINT MARTIN DU MONT (Côte-d'Or) EN BOIS.

- section : YA, numéro : 42, lieudit : EN BOIS, en nature de : pré, pour une contenance de : 40a 04ca.

3-Sur la commune de SAINT SEINE L'ABBAYE (Côte-d'Or) DERRIERE LES TOURS.

- section : ZB, numéro : 24, lieudit : DERRIERE LES TOURS, en nature de : pré, pour une contenance de : 2ha 75a 10ca.

4-Sur la commune de SAINT SEINE L'ABBAYE (Côte-d'Or) AU DESSUS DE MONTVIERGE.

- section : ZB, numéro : 8, lieudit : AU DESSUS DE MONTVIERGE, en nature de : taillis, pour une contenance de : 20a 00ca.

5-Sur la commune de SAINT SEINE L'ABBAYE (Côte-d'Or) AU DESSUS DE MONTVIERGE.

- section : ZB, numéro : 4, lieudit : AU DESSUS DE MONTVIERGE, en nature de : terre, pour une contenance de : 94a 10ca.

6-Sur la commune de SAINT SEINE L'ABBAYE (Côte-d'Or) AU DESSUS DE MONTVIERGE.

- section : ZB, numéro : 6, lieudit : AU DESSUS DE MONTVIERGE, en nature de : taillis, pour une contenance de : 74a 10ca.

7-Sur la commune de FRENOIS (Côte-d'Or) AU CHATELET.

- section : D, numéro : 88, lieudit : AU CHATELET, en nature de : lande, pour une contenance de : 38a 40ca.

- section : D, numéro : 101, lieudit : LA COTE DE ROCHE PETOT, en nature de : lande, pour une contenance de : 17a 61ca.

Totale contenance commune de FRENOIS : 56a 01ca

8-Sur la commune de FRENOIS (Côte-d'Or) LE GRAND CHAMP.

- section : ZI, numéro : 2, lieudit : LE GRAND CHAMP, en nature de : terre lande, pour une contenance de : 43ha 64a 20ca.

9-Sur la commune de VAUX SAULES (Côte-d'Or) SUR LA GARENNE.

- section : ZT, numéro : 1, lieudit : SUR LA GARENNE, en nature de : terre lande, pour une contenance de : 11ha 17a 20ca.

- section : ZT, numéro : 13, lieudit : LE MOUTON, en nature de : lande terre, pour une contenance de : 15ha 81a 60ca.

Totale contenance commune de VAUX SAULES : 26ha 98a 80ca

10-Sur la commune de VAUX SAULES (Côte-d'Or) LE MOUTON.

- section : ZT, numéro : 22, lieudit : LE MOUTON, en nature de : lande, pour une contenance de : 36a 89ca.

11-Sur la commune de SAINT MARTIN DU MONT (Côte-d'Or) EN COME.

- section : YA, numéro : 6, lieudit : EN COME, en nature de : pré terre, pour une contenance de : 3ha 18a 90ca.

- section : YA, numéro : 40, lieudit : EN BOIS, en nature de : pré terre, pour une contenance de : 6ha 76a 97ca.

- section : ZW, numéro : 117, lieudit : LES OUCHES, en nature de : lande pré, pour une contenance de : 4ha 51a 10ca.

Totale contenance commune de SAINT MARTIN DU MONT : 14ha 46a 97ca

12-Sur la commune de SAINT SEINE L'ABBAYE (Côte-d'Or) LA CORVEE DU PUIITS.

- section : ZA, numéro : 2, lieudit : LA CORVEE DU PUIITS, en nature de : terre, pour une contenance de : 25a 20ca.

13-Sur la commune de SAINT SEINE L'ABBAYE (Côte-d'Or) LES BOUCHOTS.

- section : ZB, numéro : 2, lieudit : LES BOUCHOTS, en nature de : terre, pour une contenance de : 9ha 69a 60ca.

14-Sur la commune de SAINT SEINE L'ABBAYE (Côte-d'Or) AU DESSUS DE MONTVIERGE.

- section : ZB, numéro : 9, lieudit : AU DESSUS DE MONTVIERGE, en nature de : taillis, pour une contenance de : 1ha 49a 10ca.

15-Sur la commune de SAINT SEINE L'ABBAYE (Côte-d'Or) LA CORVEE DE BRUYENNE.

- section : ZD, numéro : 17, lieudit : LA CORVEE DE BRUYENNE, en nature de : pré terre, pour une contenance de : 4ha 31a 20ca.

16-Sur la commune de SAINT SEINE L'ABBAYE (Côte-d'Or) LE GRAND FRETIER.

- section : ZE, numéro : 3, lieudit : LE GRAND FRETIER, en nature de : terre, pour une contenance de : 4ha 49a 00ca.

17-Sur la commune de SAINT SEINE L'ABBAYE (Côte-d'Or) LA CORVEE DE LA MARGELLE.

- section : ZD, numéro : 55, lieudit : LA CORVEE DE LA MARGELLE, en nature de : pré, pour une contenance de : 1ha 20a 00ca.

18-Sur la commune de SAINT SEINE L'ABBAYE (Côte-d'Or) EN CHAMP AIGU.

- section : ZI, numéro : 10, lieudit : EN CHAMP AIGU, en nature de : terre, pour une contenance de : 5ha 18a 20ca.

19-Sur la commune de VAUX SAULES (Côte-d'Or) LE MOUTON.

- section : ZT, numéro : 14, lieudit : LE MOUTON, en nature de : terre, pour une contenance de : 50ca.

20-Sur la commune de VAUX SAULES (Côte-d'Or) divers lieudits.

- section : ZT, numéro : 18, lieudit : LE MOUTON, en nature de : terre, pour une contenance de : 20a 55ca.

- section : ZT, numéro : 21, lieudit : LE MOUTON, en nature de : taillis, pour une contenance de : 1ha 63a 80ca.

- section : ZT, numéro : 23, lieudit : LE CALVAIRE, en nature de : taillis, pour une contenance de : 23a 10ca.

Totale contenance commune de VAUX SAULES : 2ha 07a 45ca

Monsieur Joseph DUTHU apporte la moitié en nue-propriété des articles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et la totalité en nue-propriété 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 pour un montant de 149.100,00 €.

Madame Béatrice DUTHU apporte un-douzième en nue-propriété des articles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 pour un montant de 11.900,00 €.

Madame Véronique COLLOT apporte un-douzième en nue-propriété des articles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 pour un montant de 11.900,00 €.

Monsieur Dominique DUTHU apporte un-douzième en nue-propriété des articles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 pour un montant de 11.900,00 €.

Madame Marie-Christine GAUNAND apporte un-douzième en nue-propriété des articles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 pour un montant de 11.900,00 €.

Madame Brigitte COUDERT apporte un-douzième en nue-propriété des articles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 pour un montant de 11.900,00 €.

Monsieur Pascal DUTHU apporte un-douzième en nue-propriété des articles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 pour un montant de 11.900,00 €.

GERANCE : Madame Béatrice DUTHU et Monsieur Dominique DUTHU.

Immatriculation : La groupement sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

Cession - agrément : Les cessions de parts sociales entre vifs sont soumises à agrément quelle que soit la qualité du cessionnaire.

Pour avis : Maître Séverine TARDY. L2602621

Monsieur Joseph DUTHU apporte la moitié en nue-propriété des articles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et la totalité en nue-propriété 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 pour un montant de 149.100,00 €.

Madame Béatrice DUTHU apporte un-douzième en nue-propriété des articles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 pour un montant de 11.900,00 €.

Madame Véronique COLLOT apporte un-douzième en nue-propriété des articles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 pour un montant de 11.900,00 €.

Monsieur Dominique DUTHU apporte un-douzième en nue-propriété des articles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 pour un montant de 11.900,00 €.

Madame Marie-Christine GAUNAND apporte un-douzième en nue-propriété des articles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 pour un montant de 11.900,00 €.

Madame Brigitte COUDERT apporte un-douzième en nue-propriété des articles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 pour un montant de 11.900,00 €.

Monsieur Pascal DUTHU apporte un-douzième en nue-propriété des articles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 pour un montant de 11.900,00 €.

GERANCE : Madame Béatrice DUTHU et Monsieur Dominique DUTHU.

Immatriculation : La groupement sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

Cession - agrément : Les cessions de parts sociales entre vifs sont soumises à agrément quelle que soit la qualité du cessionnaire.

Pour avis : Maître Séverine TARDY. L2602621

Monsieur Joseph DUTHU apporte la moitié en nue-propriété des articles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et la totalité en nue-propriété 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 pour un montant de 149.100,00 €.

Madame Béatrice DUTHU apporte un-douzième en nue-propriété des articles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 pour un montant de 11.900,00 €.

Madame Véronique COLLOT apporte un-douzième en nue-propriété des articles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 pour un montant de 11.900,00 €.

Monsieur Dominique DUTHU apporte un-douzième en nue-propriété des articles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 pour un montant de 11.900,00 €.

Madame Marie-Christine GAUNAND apporte un-douzième en nue-propriété des articles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 pour un montant de 11.900,00 €.

Madame Brigitte COUDERT apporte un-douzième en nue-propriété des articles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 pour un montant de 11.900,00 €.

Monsieur Pascal DUTHU apporte un-douzième en nue-propriété des articles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 pour un montant de 11.900,00 €.

GERANCE : Madame Béatrice DUTHU et Monsieur Dominique DUTHU.

Immatriculation : La groupement sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

Cession - agrément : Les cessions de parts sociales entre vifs sont soumises à agrément quelle que soit la qualité du cessionnaire.

## Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

## Côte-d'Or

## GOLDEN COAST

SAS au capital de 5.000 €  
Siège social : 17 rue Jean-François  
Champollion  
21200 Beaune  
RCS Dijon 942 175 514

## Augmentation de capital

Selon décisions de l'associé unique du 15/04/2026, le capital a été augmenté de 5.000 € pour le porter à 10.000 €, en numéraire et par création d'actions nouvelles.

La réalisation définitive de cette opération a été constatée par décision du Président le 28/04/2026.

Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Nouvelle mention :  
Capital social : 10.000 €  
Mention au RCS de Dijon  
L2602540

## LUMENERGIES

SASU au capital de 1.000 €  
Siège social :  
43 rue de Tivoli - 21000 DIJON  
934 231 028 R.C.S. Dijon

Par décision de l'associé unique du 28/04/2026, il a été décidé :

- De modifier, à compter du 28/04/2026, l'objet social comme suit : «La société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : Le conseil, la formation et l'accompagnement, y compris en assistance à maîtrise d'ouvrage, auprès d'acteurs publics ou privés dans les domaines administratifs, financiers, techniques, de concertation, de communication et de gestion de projet, notamment pour le développement de projets d'énergies renouvelables, de systèmes de stockage d'énergie et, plus largement, de projets liés à la transition énergétique ; L'identification, la prospection, la qualification et la sécurisation de foncier, ainsi que de biens mobiliers ou immobiliers, en vue du développement de projets ; La conception, le développement, le montage, la structuration, la valorisation, l'exploitation et la commercialisation de projets énergétiques, notamment de production d'énergies renouvelables, de systèmes de stockage d'énergie et de solutions énergétiques territoriales ; La réalisation d'études techniques, d'ingénierie et de faisabilité, ainsi que la production, l'analyse, le traitement et la valorisation de données, incluant des activités de modélisation, de production de rendus et de mise en plan ; L'exploitation de drones, le télépilotage, la captation, le traitement et la valorisation de données, ainsi que la réalisation de prestations d'imagerie, d'inspection, d'intervention, de mesure et de relevés à des fins techniques ou de communication ; La conception, l'installation, l'exploitation et la maintenance de tous systèmes et équipements électriques, électroniques et énergétiques, en courants forts et courants faibles. Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation, de fonds d'investissement ou de prise ou de dation en location ou en gérance de tous biens ou droits autrement, y compris par le recours à tout instrument financier, en France et à l'étranger. Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, apports en société, souscriptions, achats de titres, parts ou intérêts, constitution de sociétés et, éventuellement, toutes autres opérations commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation » ;

- De la transformation de la société en société unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du 28/04/2026 sans la création d'un être moral nouveau ;

- Le capital social sera désormais divisé en cent (100) parts sociales de 10,00 € chacune et attribuées à l'associé unique en échange des parts sociales qu'il possède.

Les autres caractéristiques de la société demeurent inchangées.

GOUVERNANCE  
Sous sa nouvelle forme, la société est dirigée par : En qualité de gérant Monsieur Lucas WOJCIK, demeurant 43 rue de Tivoli - 21000 DIJON, né le 28 octobre 1991 à BEUVRY (62), de nationalité Française.

Le mandat du dirigeant sous l'ancienne forme sociale de la société a cessé du fait de la transformation.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Modification au R.C.S. de DIJON.  
L2602548

## LEGI CONSEILS

LEGI CONSEILS  
BOURGOGNE  
Cabinet d'Avocats  
21 avenue Albert Camus  
21000 DIJON

## GERONTHOME

Société par actions simplifiée  
au capital de 660.000 €  
Siège social :  
14 rue de l'Aviation - 21121 DAROIS  
478 235 369 R.C.S. Dijon

AGOA 24/03/2026 : L'assemblée générale, après avoir pris note de la radiation du commissaire aux comptes suppléant de notre société, la société RGA Expertise & Audit, des commissaires aux comptes inscrits auprès du H2A, décide de nommer en remplacement, à compter du 24/03/2026 et pour la durée restant à courir de son mandat la société REVISION, GESTION, AUDIT (sigle : R.G.A.) SARL au capital de 1.000 €, 1 rue du Dauphiné à FONTAINE LES DIJON (21121), 790 172 977 R.C.S. DIJON. R.C.S. DIJON.

Pour avis.

L2602549

## In Extenso

ENTREPRENEZ L'AVENIR.

## SARL ALTECH

## Avis de transformation

Aux termes de décisions en date du 04/05/2026, l'associée unique de la SARL ALTECH, au capital de 8.000 €, ayant son siège social 100 rue Maxime Guillot - 21300 CHENOVE et immatriculée au R.C.S. DIJON n° 428 638 837, a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiées (SAS) à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 8.000 €.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justifications de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions est libre.

Sous sa forme SARL, la société était gérée par Monsieur Jean-Yves LE BIHAN.

Sous sa nouvelle forme de SAS, la société est dirigée par Monsieur Jean-Yves LE BIHAN, demeurant 100 rue Maxime Guillot - 21300 CHENOVE.

Pour avis : Le président.

L2602562

## ACTAE AVOCATS

Catherine DELOGE-MAGAUD  
14 Rue Jean Giono  
21000 DIJON

## SAS E 3 PATRIMOINE

Société par actions simplifiée  
au capital de 9.000 €  
Siège social :  
19 rue du Meix bresson  
21110 LONGECOURT EN PLAINE  
R.C.S. Dijon 850 592 940

Par AGE du 16/04/2026, les associés ont pris acte de la démission à compter de ce même jour de la démission de Noémie GARRAUD et José Fernando DE BRITO REGO de leur mandat respectif de directeur général à compter de ce jour.

Les dépôts légaux seront effectués au greffe du tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis.

L2602563

## VG Conseil

SELARL VG CONSEIL  
Valérie GROSJEAN  
Michael BOUROTTE  
Avocats  
10 rue Jean Giono - 21000 DIJON

## Christophe ABEL, Commissaire de Justice, société civile professionnelle d'un office de Commissaire de Justice

SCP au capital de 95 280,64 €  
Siège social : BEAUNE (21), 20 rue Jacques de Molay «Résidence la Colombière»  
R.C.S. DIJON 325 249 571

Par DAU du 29/04/2026 : Raison sociale : Ancienne mention : GILLES LAMBERT ET CHRISTOPHE ABEL HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE TITULAIRE D'UN OFFICE ; Nouvelle mention : Christophe ABEL, Commissaire de Justice, société civile professionnelle d'un office de Commissaire de Justice ; Gérance : Ancienne mention : Christophe ABEL, 8 rue de la Maladière à BROCHON (21) ; Gilles LAMBERT, 7 rue des Dominicaines à BEAUNE (21) Nouvelle mention : Christophe ABEL, précité.  
RCS DIJON

Pour avis, la Gérance.

L2602345

## LEGA SPHERE AVOCATS

2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

## HDPI GROUPE

## Avis de transformation

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 28 avril 2026 de la société HDPI GROUPE, société par actions simplifiée au capital de 5.000 €, siège social : 3 rue de la Chaumière - 21240 TALANT, R.C.S. DIJON 892 108 010 :

Il a été décidé de transformer la société par actions simplifiée en société à responsabilité limitée à compter du 28 avril 2026. Cette transformation n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau.

A été nommé gérant : Monsieur Damien PASTORET, demeurant 12 rue du château d'eau - 21160 CORCELLES LES MONTS.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis.

L2602537

## BFC CONCEPT

SARL au capital de 10.000 €  
Ancien siège social :  
2 rue des Fromentaux - 21121 AHUY  
Nouveau siège social :  
1-7 rue du Champs aux Pierres  
21850 SAINT APOLLINAIRE  
R.C.S. Dijon n° 911 669 604

## Avis de transfert de siège social

Par DUA en date du 1<sup>er</sup>/05/2026 à effet du même jour, il a été décidé à l'unanimité de transférer le siège social du 2 rue des Fromentaux - 21121 AHUY au 1-7 rue du Champs aux Pierres - 21850 SAINT APOLLINAIRE.

Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention en sera faite au R.C.S. de DIJON.

Pour avis : La gérance.

L2602565

## ACB

Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros  
Siège social : Route Départementale 17 J - 21230 SAINT-PRIX-LES-ARNAY 533 490 116 RCS DIJON

Aux termes des décisions du 04/05/2026, l'associé unique a décidé de nommer la société MIDIPAR, SAS au capital de 15 671 916 €, siège social : 4, boulevard Beauregard - 21600 LONGVIC, 342 696 200 RCS DIJON, en qualité de Président pour une durée indéterminée à compter du 01/05/2026, 0 h, en remplacement de M. Benjamin BOYET, démissionnaire.

Pour avis.

L2602612

## ACTAE AVOCATS

Catherine DELOGE-MAGAUD  
14 Rue Jean Giono  
21000 DIJON

## SAS E 3 PATRIMOINE

Société par actions simplifiée  
au capital de 9.000 €  
Siège social :  
19 rue du Meix bresson  
21110 LONGECOURT EN PLAINE  
R.C.S. Dijon 850 592 940

Par AGE du 16/04/2026, les associés ont pris acte de la démission à compter de ce même jour de la démission de Noémie GARRAUD et José Fernando DE BRITO REGO de leur mandat respectif de directeur général à compter de ce jour.

Les dépôts légaux seront effectués au greffe du tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis.

L2602613

## DISSOLUTION

## DE SOCIETE

## SCI SAJ

Société civile immobilière  
En cours de liquidation  
au capital de 100,00 Euros  
Siège social : 18 Rue Piron  
21000 DIJON  
R.C.S. : DIJON 510 243 801

## Dissolution anticipée

Suivant décision collective des associés en date du 31/08/2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/08/2025 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidatrice, Monsieur Sandrine ANNE, demeurant 15 Rue du Château 21000 DIJON, Gérante de la Société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 15 Rue du Château 21000 DIJON, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON.

Mention sera faite au RCS de DIJON, L2602187

## MECALEX

SASU au capital de 1.000 €  
Siège social :  
18 rue de l'Eglise  
21910 NOIRON SOUS GEVREY  
931 491 138 RCS Dijon

Par décision de l'associé unique du 21/04/2026, il a été décidé de la dissolution de la société, de nommer en qualité de Liquidateur Monsieur David ALEXANDRE demeurant 26, rue Basse 21910 SAULON LA RUE, et de fixer le siège de liquidation au siège social où seront également notifiés actes et documents. Dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation au Greffe du tribunal de commerce de DIJON.

Modification au RCS de DIJON.  
L2602507

## CLOTURE

## DE LIQUIDATION

## SARL ADAR

L'AGO du 30/11/2023 de la SARL «ADAR» en liquidation, capital : 15 000 €, siège : 86, rue de la Liberté 21000 DIJON, 504 238 338 RCS DIJON, tenue au 58, rue de la Commanderie, Bâtiment A - 54000 NANCY, siège de liquidation, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Adam BENSADOUN, demeurant 58, rue de la Commanderie, Bâtiment A - 54000 NANCY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite AGO. Dépôt des comptes de liquidation au GTC de DIJON, en annexe au RCS. Société radiée dudit registre.  
L2601375

## NEXT'UP TECHNOLOGIE

NEXT'UP TECHNOLOGIE - Société à responsabilité limitée en liquidation - au capital de 1 000 euros - Siège social : 2 Rue Jacques Brel 21800 CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR - Siège de liquidation : 2 Rue Jacques Brel 21800 CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR - 888 892 155 RCS DIJON- Le 27/02/2026 a été approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.  
L2601738

## SCI SAJ

Société civile immobilière  
En cours de liquidation  
au capital de 100,00 Euros  
Siège social : 18 Rue Piron  
21000 DIJON  
R.C.S. : DIJON 510 243 801

## Clôture de liquidation

Suivant décision collective des associés en date du 31/08/2025, les associés, après avoir entendu le rapport de la Liquidatrice, ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus à la Liquidatrice, Madame Sandrine ANNE demeurant 15 Rue du Château - 21000 DIJON et déchargé cette dernière de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON. Mention sera faite au RCS de DIJON. L2602321

## FIRST CARS

Société par actions simplifiée  
En cours de liquidation  
au capital de 3 000,00 Euros  
Siège social : 64 Route de Beaune  
21170 SAINT-USAGE  
Siège liquidation : 64 Route de Beaune  
21170 SAINT-USAGE  
R.C.S. : DIJON 929 870 632

## Clôture de liquidation

Suivant décision collective des associés en date du 24/04/2026, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur, Monsieur Léo PARÉ demeurant 2 Rue Docteur Suzanne Noël 21000 DIJON et déchargé ce dernier de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON. Mention sera faite au RCS de DIJON. L2602408

## CREANCES SALARIALES

## 4R SOLUTIONS

Restructuration - Réorganisation - Retourneement - Refinancement  
MANDATAIRE JUDICIAIRE

## Avis de dépôt des relevés de créances salariales

## Monsieur MARTINS Georges

Travaux de maçonnerie générale, Zone artisanale - 21560 BRESSEY SUR TILLE, SIREN 392 900 478.

Par le présent avis, il est indiqué que les relevés de créances salariales ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON le 05/05/2026.

Cette publicité fait courir le délai de forclusion de 2 mois conformément à l'article L.625-1 du Code de commerce.

Jean-Joachim BISSIEUX,  
Liquidateur,  
en date de ce jour.

L2602598

## 4R SOLUTIONS

Restructuration - Réorganisation - Retourneement - Refinancement  
MANDATAIRE JUDICIAIRE

## Avis de dépôt des relevés de créances salariales

LACLE DES FLEURS SARL  
Fleuriste, compositions florales, achat et vente d'objets de décoration, 74 rue Antoine Masson - 21130 AUXONNE, SIREN 854 010 402.

Par le présent avis, il est indiqué que les relevés de créances salariales ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON le 05/05/2026.

Cette publicité fait courir le délai de forclusion de 2 mois conformément à l'article L.625-1 du Code de commerce.

Jean-Joachim BISSIEUX,  
Liquidateur,  
en date de ce jour.

L2602599

## 4R SOLUTIONS

Restructuration - Réorganisation - Retourneement - Refinancement  
MANDATAIRE JUDICIAIRE

## Avis de dépôt des relevés de créances salariales

MARINHO AUTO SARL  
Entretien et réparation de véhicules automobiles légers, 4 boulevard Bretonnière - 21200 BEAUNE, SIREN 894 973 635.

Par le présent avis, il est indiqué que les relevés de créances salariales ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON le 10/04/2026.

Cette publicité fait courir le délai de forclusion de 2 mois conformément à l'article L.625-1 du Code de commerce.

Jean-Joachim BISSIEUX,  
Liquidateur,  
en date de ce jour.

L2602601

## 4R SOLUTIONS

Restructuration - Réorganisation - Retourneement - Refinancement  
MANDATAIRE JUDICIAIRE

## Avis de dépôt des relevés de créances salariales

KWIKWINK SAS  
Développement de solutions dans le domaine de la sécurité électronique et du contrôle d'accès, 13 rue Marguerite Yourcenar - 21000 DIJON, SIREN 839 618 790.

Par le présent avis, il est indiqué que les relevés de créances salariales ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON le 05/05/2026.

Cette publicité fait courir le délai de forclusion de 2 mois conformément à l'article L.625-1 du Code de commerce.

Jean-Joachim BISSIEUX,  
Liquidateur,  
en date de ce jour.

L2602602

## RÉDACTION

CHEVALIER Frédéric

DEJESUS Emmanuelle

03.80.68.23.67

redaction.jdp@legalet.org

## Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

## Côte-d'Or

CHANGEMENT DE  
REGIME MATRIMONIAL

**JOUFFROY  
+ FILEAS**  
NOTAIRES ET AVOCATS

**JOUFFROY & FILEAS**  
Notaires et Avocats  
43 rue Devosge  
21000 Dijon

EPOUX  
de BAZELAIRE  
de RUPPIERRE

Aménagement  
de régime matrimonial

Aux termes d'un acte reçu par Maître Nicolas JOUFFROY, Notaire à DIJON (21000), 43 rue Devosge (CRPCEN 21003), le 5 mai 2026, à la requête des époux ci-après identifiés :

Monsieur Jean Marie Joseph Geoffroy de BAZELAIRE de RUPPIERRE et Madame Armande Anne Marie Joséphine Louise de CHAVAGNAC, demeurant ensemble à OUGES (21600), 25 rue Charles de Gaulle, mariés à RONGERES (03150) le 10 octobre 1969, et actuellement soumis au régime de la séparation de biens,

Sont convenus dans l'intérêt de la famille d'aménager leur régime matrimonial en lui adjoignant une société d'acquêts.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Nicolas JOUFFROY, Notaire à DIJON (21000), 43 rue Devosge.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.  
L2602617

SUCCESION  
VACANTE

## SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 14/04/2026 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M<sup>me</sup> ISSELIN Lucienne décédée le 31/07/2025. Réf. 0218167193. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.  
L2602569

## SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 21/04/2026 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M<sup>me</sup> GUIGNER Françoise décédée le 08/10/2025. Réf. 0218167600. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.  
L2602570

## SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 20/04/2026 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M<sup>me</sup> DESSABLON Vandeth décédée le 27/06/2025. Réf. 0218167603. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.  
L2602571

## SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 07/04/2026 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M<sup>me</sup> PAUPERT Simone décédée le 21/12/2024. Réf. 0218167021. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.  
L2602572

## SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 21/04/2026 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. GUENIN Bernard décédé le 09/01/2023. Réf. 0218167601. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.  
L2602573

## SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 21/04/2026 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M<sup>me</sup> SAGE Simone décédée le 19/10/2024. Réf. 0218167602. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.  
L2602574

## SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 14/04/2026 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M<sup>me</sup> BRENOT Regine décédée le 19/06/2025. Réf. 0218167194. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.  
L2602575

## SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 07/04/2026 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M<sup>me</sup> AVRIL Lydie décédée le 29/07/2022. Réf. 0218167560. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.  
L2602576

## SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 07/04/2026 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M<sup>me</sup> HAMMAMI Khedija décédée le 19/02/2025. Réf. 0218167610. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.  
L2602577

## SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 14/04/2026 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M<sup>me</sup> JAATAR Zaima décédée le 17/07/2025. Réf. 0218167612. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.  
L2602578

## SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. PENNECOT Bernard décédé le 24/02/2025 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218156804.  
L2602579

## SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M<sup>me</sup> MUSY Veronique décédée le 13/07/2023 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218151188.  
L2602580

## SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. TARDIEU Roger décédé le 02/12/2024 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218156812.  
L2602581

## SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. DEKENS Jean-Pierre décédé le 04/12/2024 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218149993.  
L2602582

## SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. GAUTIER Patrick décédé le 11/01/2023 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218156816.  
L2602583

## SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. HUTINEL Yves décédé le 02/11/2024 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218154142.  
L2602584

## SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. VIN Rene décédé le 18/02/2023 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218133038.  
L2602586

## SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M<sup>me</sup> GERBET Claudine décédée le 26/02/2025 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218157389.  
L2602587

## SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. ROGER Jean décédé le 29/08/2021 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218156590.  
L2602588

## SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. JACOB Christian décédé le 03/09/2023 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218139903.  
L2602589

## SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. PICARD Jean-Pierre décédé le 15/03/2025 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218158984.  
L2602590

## SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. ROBERT Franck décédé le 28/11/2021 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218099365.  
L2602591

## SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M<sup>me</sup> PEYCHES Arlette décédée le 02/12/2024 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218135986.  
L2602592

## AVIS DIVERS



SCP Ludovic BAUT  
Eloié SALICHON-COLLOT  
Notaires associés à DIJON (21000)  
52 bd Camot

## M. Claude GOUDOT

Envoi en possession  
en l'absence d'héritiers  
réservataires - Article 1378-1  
du Code de procédure civile

Par testament olographe, en date à DIJON du 27/03/1995, Monsieur Claude Emmanuel GOUDOT, en son vivant demeurant à SAINT USAGE (21170), 4 C chemin de la Cour, né le 22/03/1963 à DIJON (21000), décédé à SAINT USAGE, le 23/03/2026, a institué des légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de la SCP ci-dessus mentionnée suivant procès-verbal dressé par Me Ludovic BAUT le 22/04/2026. Les oppositions pourront être formées auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Me Ludovic BAUT.

Pour avis : Me Ludovic BAUT.  
L2602594

**JOUFFROY  
+ FILEAS**  
NOTAIRES ET AVOCATS  
43 rue Devosge à DIJON

M<sup>me</sup> VENUTI Mireille

Avis d'envoi en possession

Par testament du 10/06/2008 déposé le 29/04/2026 au rang des minutes de Maître Nicolas JOUFFROY, notaire à DIJON (21000) - 43, rue Devosge, suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le tribunal de grande instance de DIJON.  
M<sup>me</sup> VENUTI Mireille, demeurant 10, rue des Fleurs, 21000 DIJON, née ROUARD, le 30/03/1939 à DIJON, décédée le 02/02/2026 à DIJON, a institué un légataire universel.

Les oppositions seront reçues dans le délai d'un mois à compter du 04/05/2026 entre les mains du Notaire chargé du règlement de la succession.

Pour avis  
L2602623

TRIBUNAL DE  
COMMERCE DE DIJON

## Jugement du 28 avril 2026

**SNC PARADIS BLANC**, 33 Rue du Port Bernard, 21170 Échenon, RCS Greffe de Dijon 879 842 474. Location de logements. Jugement arrêtant le plan de sauvegarde, durée du plan 10 ans nommant Commissaire à l'exécution du plan LA SELARL 4R SOLUTIONS représentée par Me Jean-Joachim BISSIEUX.  
L2602516

**SAS FREMJA NETWORK**, 10 Rue Nicolas de Condorcet, Z.A.C.6na, 21800 Chevigny-Saint-Sauveur, RCS Greffe de Dijon 921 645 313. Activités des sièges sociaux. Jugement arrêtant le plan de sauvegarde, durée du plan 10 ANS nommant Commissaire à l'exécution du plan SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon.  
L2602517

**SAS KELIP'S ASSURANCE**, 9 Rue Jean Jacques Rousseau, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 801 691 270. Activités des agents et courtiers d'assurances. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 23 Avril 2026, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.  
L2602533

**SAS ALLIANCES GOURMANDES**, 17C Rue Fremiet, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 828 677 005. Formation continue d'adultes. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon.  
L2602510

**SAS BRILLANCE NETTOYAGE**, 2 Rue Edouard Estauri, 21300 Chenôve, RCS Greffe de Dijon 932 434 053. Nettoyage courant des bâtiments. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon.  
L2602529

**SAS BAT ENERGIE**, 41 Rue du Quai National, 21170 Saint-Jean-de-Losne, RCS Greffe de Dijon 921 115 689. Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon.  
L2602530

**SAS PLEIN HAIR COIFFURE**, 100 Rue Emile Gruet, 21130 Auxonne, RCS Greffe de Dijon 952 076 412. Coiffure. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon.  
L2602531

## Jugement du 29 avril 2026

**SAS SPP ETANCHEITE**, 6 Rue de la Breuchillière, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 822 410 403. Travaux d'étanchéification. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon.  
L2602532

LIQUIDATION  
JUDICIAIRE

## Jugement du 28 avril 2026

**Monsieur Gilles MONTI (EI)**, 1 place Colonel Monod, 21510 Aignay-le-Duc, RCS Greffe de Dijon 819 271 040. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 28 Octobre 2024, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce.  
L2602512

**Monsieur David RETHORE (EI)**, 9B rue Pierre Boisson, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 819 428 657. Travaux de plâtrerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 28 Octobre 2024, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce.  
L2602514

**SAS PRO PRIMEUR SERVICE**, 11 - 13 Rue Joseph Jaquard, 21300 Chenôve, RCS Greffe de Dijon 839 039 534. Commerce de gros (commerce interentreprises) de fruits et légumes. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 21 Décembre 2024, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.  
L2602526

**SARL DEHRIA**, 2 Ruelle sous le Château, 21340 La Rochepot, RCS Greffe de Dijon 910 731 595. Soins de beauté. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 07 Avril 2026, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce.  
L2602527

**SARL BOREAS**, 2 Rue Grangier, 21700 Nuits-Saint-Georges, RCS Greffe de Dijon 540 035 201. Autres travaux d'installation n.c.a. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Mars 2026, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce.  
L2602528

**SAS CHAIN MAESTRO (CM)**, 9 Rue Jean-Jacques Rousseau, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 928 889 336. Conseil en systèmes et logiciels informatiques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 23 Avril 2026, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce.  
L2602534

PROCÉDURE  
DE SAUVEGARDE

## Jugement du 28 avril 2026

**SAS ORCUN DISTRIBUTION**, Zae de Bouloze, 21110 Fauverney, RCS Greffe de Dijon 494 286 727. Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits surgelés. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant administrateur SELARL AJRS représentée par Maître Marlène LOISEAU 13, rue de Montigny - 21000 Dijon avec les pouvoirs : de surveiller le débiteur dans sa gestion, mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce.  
L2602523

**Monsieur Fabrice MAZZA (EIRL)**, 5 place de L Abbé Debré, 21121 Ahuy, RCS Greffe de Dijon 511 729 063. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant mandataire judiciaire SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.  
L2602535

REDRESSEMENT  
JUDICIAIRE

## Jugement du 28 avril 2026

**Monsieur Sébastien CICHOCKI (EI)**, 21 rue de Montchapet, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 533 494 167. Travaux de peinture et vitrerie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 19 Novembre 2025, désignant mandataire judiciaire SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce.  
L2602511

## Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

## Côte-d'Or

**Monsieur David STEPHAN (EI)**, 5 rue du Faubourg, 21110 Échigey, RCS Greffe de Dijon 384 470 696. Vente à domicile. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 28 Octobre 2024, désignant mandataire judiciaire SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2602513

**Monsieur Alesandro MALJOKU (EI)**, 10 rue Paul Claudel, 21800 Chevigny-Saint-Sauveur, RCS Greffe de Dijon 884 405 572. Autres intermédiaires du commerce en produits divers. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, en application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 28 Octobre 2024, désignant mandataire judiciaire SELARLASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2602515

**SARL BURGUNDY REQUESTS**, 10 Place du Jet d'Eau, 21590 Santenay, RCS Greffe de Dijon 448 132 464. Débits de boissons. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Novembre 2025, désignant mandataire judiciaire SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2602524

## Jugement du 29 avril 2026

**SARL FJ**, 18 Rue d'Alsace, 21200 Beaune, RCS Greffe de Dijon 750 899 551. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 18 Mars 2026, désignant mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2602525

## CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

## Jugement du 28 avril 2026

**NOLIN Jacky**, 10 bis rue au loup, 21000 Dijon. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2602518

**SARL E.M.B. PHILIPPE BARBOSA FILS**, 5 Rue Morderot, 21500 Quincerot, RCS Greffe de Dijon 490 639 689. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2602519

**SAS DIJON PRESSING**, Rue du Vignery, Galerie Marchande Cora, 21160 Perrigny-lès-Dijon, RCS Greffe de Dijon 953 824 752. Blanchisserie-teinturerie de détail. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2602520

**SARL CAMOS**, 4 Place de la Libération, 21560 Arc-sur-Tille, RCS Greffe de Dijon 394 952 261. Coiffure. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2602521

**SAS S & HAIR Dijon**, 13 Rue de la Manutention, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 980 970 420. Coiffure. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2602522

## TRIBUNAUX

## DE COMMERCE

## EXTÉRIEUR

## LIQUIDATION

## JUDICIAIRE

**MAISON PERONNE**, 10 rue de la Boutiere - 71150 CHAGNY, R.C.S. CHALON SUR SAONE : 808 054 837. Etablissement secondaire à DIJON : 808 054 837 - 2016 B 1191. Activité : Boulangerie, Pâtisserie. Jugement du tribunal de commerce de CHALON SUR SAONE prononçant en date du 30 Avril 2026 la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 avril 2026, désignant liquidateur Sas Deslorieux, représentée par Me Deslorieux, 21 boulevard de la République - 71100 CHALON SUR SAONE. L2602605

## REDRESSEMENT

## JUDICIAIRE

## EDILIP

22 rue des Forges - 21000 DIJON, R.C.S. PARIS : 353 783 822. Etablissement secondaire à DIJON : 353 783 822 - 90 B 157. Activité : Toutes opérations relatives au commerce de librairie, papeterie, édition, disques, jeux audiovisuel et matériel photo. Le Tribunal des Activités Économiques de PARIS a prononcé en date du 28/04/2026 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro P202601848 date de cessation des paiements le 13/04/2026, et a désigné juge commissaire : M. Olivier Dubois, juge commissaire suppléant : M. Félix Mayer, administrateur : SELARL 2M ET ASSOCIÉS, en la personne de Me Marine Pace, 22 rue de l'Arcade - 75008 PARIS, SELARL AJ UP, en la personne de Me Paul-Henri Audras, 5 avenue de Messine - 75008 PARIS, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire : SCP BTSG, en la personne de Me Stéphane Gorias, 15 rue de l'Hôtel de Ville - 92200 NEUILLY SUR SEINE, SELARL ASTEREN, en la personne de Me Julia Ruth, 55 rue de Lyon - 75012 PARIS, et a ouvert une période d'observation expirant le 28/10/2026, les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc. L2602603

## CLOTURE POUR

## INSUFFISANCE D'ACTIF

**MC RESTAURATION**, 373 chemin des Gypieres, Quartier Font Salade-Local 20 - 13390 AURIOL, R.C.S. MARSEILLE : 914 168 034. Etablissement secondaire à DIJON : 914 168 034 - 2023 B 808. Activité : Restaurant, bar, snack sur place ou à emporter, restauration sur salon foires et événementiel. Jugement du tribunal des activités économiques de MARSEILLE en date du 30 avril 2026, prononce la clôture de la procédure pour insuffisance d'actif. L2602604

## PUBLICITÉ

## GUILBERT Fabrice

03.80.68.23.68

regiepublicitaire.jdp@legalnet.org

## Yonne

## CONSTITUTION

## DE SOCIETE

**SYSTEMIS CONSEIL**  
Tax & Legal

**SYSTEMIS CONSEIL AVOCATS**  
9 Bd de Sévigné - 21000 DIJON  
83 rue de Paris - 89000 AUXERRE

## FERMA Patrimoine

## Avis de constitution

Avis est donné de la constitution, par acte SSP du 6/05/26 d'une société présentant les caractéristiques suivantes :  
FORME : Société civile.  
OBJET : Gestion de son patrimoine tant mobilier qu'immobilier.  
DÉNOMINATION SOCIALE : FERMA Patrimoine.  
DURÉE : 99 ans.  
SIÈGE SOCIAL : 6 rue de Franche-Comté - 89470 MONTEAU.  
CAPITAL : 768.900 € divisé en 768.900 parts de 1€ chacune.  
CESSION DE PARTS : Elles ne peuvent être cédées qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés, sauf pour les cessions entre associés et pour celles consenties au conjoint, à un ascendant ou à un descendant du cédant.  
GÉRANT : M. Fernand MARTIN, né le 23/11/1945 à FEIRA (Portugal), de nationalité française, demeurant 6 rue de Franche-Comté - 89470 MONTEAU.  
La société sera immatriculée au R.C.S. d'AUXERRE.  
Pour avis : La gérance. L2602626

## MODIFICATION

## DE STATUTS

## SCI LA GRANDE MAISON

Société civile Immobilière à capital variable au capital minimum de 8.000 Euros  
Siège social :  
3 rue des Juifs - 89800 CHABLIS 841 597 123 R.C.S. Auxerre  
Aux termes des décisions des associés en date du 8 avril 2026, la collectivité des associés a décidé à compter du même jour de prendre acte de la démission de ses fonctions de gérant de Monsieur Fabien ESPANA et de nommer en remplacement en qualité de gérante la société HOLDING FE, société par action simplifiée, au capital de 1.122.312,00 €, ayant son siège social 1 rue des Moulins - 89800 CHABLIS, immatriculée au R.C.S. d'AUXERRE sous le numéro 995 311 149, représentée par Monsieur ESPANA Fabien, son président. Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE.  
Pour avis : La gérance. L2602220

## SCEA DES VIGNES DE CHATEAU BARON

Société Civile d'Exploitation Agricole Au capital social de 136 969 Euros  
Siège social : Chemin de Méré 89144 LIGNY-LE-CHÂTEL N°391 693 181 RCS AUXERRE  
Suivant délibération d'Assemblée Générale Mixte du 14 avril 2026, les associés ont agréé à effet du même jour :  
- la nomination en qualité de gérant de M. Vincent DERRUETTE, demeurant 150 Avenue de la République - 92120 MONTROUGE, en remplacement de la SCRL LES AMIS DU VIGNOBLE DE TANNAY/LA VITA, gérante démissionnaire.  
- le transfert du siège social au 1 Les Rivières 89130 MEZILLES.  
Les modifications statutaires seront déposées au RCS d'AUXERRE.  
Pour avis et mention, la gérance L2602499

## SCEA DES VIGNES DE CHATEAU BARON

Société Civile d'Exploitation Agricole Au capital social de 136 969 Euros  
Siège social : Chemin de Méré 89144 LIGNY-LE-CHÂTEL N°391 693 181 RCS AUXERRE  
Suivant délibération d'Assemblée Générale Mixte du 14 avril 2026, les associés ont agréé à effet du même jour :  
- la nomination en qualité de gérant de M. Vincent DERRUETTE, demeurant 150 Avenue de la République - 92120 MONTROUGE, en remplacement de la SCRL LES AMIS DU VIGNOBLE DE TANNAY/LA VITA, gérante démissionnaire.  
- le transfert du siège social au 1 Les Rivières 89130 MEZILLES.  
Les modifications statutaires seront déposées au RCS d'AUXERRE.  
Pour avis et mention, la gérance L2602499

## SCEA DES VIGNES DE CHATEAU BARON

Société Civile d'Exploitation Agricole Au capital social de 136 969 Euros  
Siège social : Chemin de Méré 89144 LIGNY-LE-CHÂTEL N°391 693 181 RCS AUXERRE  
Suivant délibération d'Assemblée Générale Mixte du 14 avril 2026, les associés ont agréé à effet du même jour :  
- la nomination en qualité de gérant de M. Vincent DERRUETTE, demeurant 150 Avenue de la République - 92120 MONTROUGE, en remplacement de la SCRL LES AMIS DU VIGNOBLE DE TANNAY/LA VITA, gérante démissionnaire.  
- le transfert du siège social au 1 Les Rivières 89130 MEZILLES.  
Les modifications statutaires seront déposées au RCS d'AUXERRE.  
Pour avis et mention, la gérance L2602499

## SCEA DES VIGNES DE CHATEAU BARON

Société Civile d'Exploitation Agricole Au capital social de 136 969 Euros  
Siège social : Chemin de Méré 89144 LIGNY-LE-CHÂTEL N°391 693 181 RCS AUXERRE  
Suivant délibération d'Assemblée Générale Mixte du 14 avril 2026, les associés ont agréé à effet du même jour :  
- la nomination en qualité de gérant de M. Vincent DERRUETTE, demeurant 150 Avenue de la République - 92120 MONTROUGE, en remplacement de la SCRL LES AMIS DU VIGNOBLE DE TANNAY/LA VITA, gérante démissionnaire.  
- le transfert du siège social au 1 Les Rivières 89130 MEZILLES.  
Les modifications statutaires seront déposées au RCS d'AUXERRE.  
Pour avis et mention, la gérance L2602499

## AVOCATS VIGNET ASSOCIÉS

SCP D'AVOCATS INTER-BARREAUX  
1, place du Palais de Justice 89000 AUXERRE  
18, rue du Général Leclerc 89100 SENS  
Tél : 03 86 52 60 00  
www.avocats-vignet.fr

## SOFRA HOLDING

Société par actions simplifiée au capital de 156.400 Euros  
Siège social :  
15 rue Valentin Privé 89300 JOIGNY  
434 784 583 R.C.S. Sens

L'assemblée générale ordinaire annuelle du 26 mars 2026, a pris acte que le mandat de la société BDO IDF, commissaire aux comptes titulaire est arrivé à expiration, et a décidé de ne pas le renouveler et de nommer en lieu et place, la société ETC-AUDIT dont le siège social est situé Place de l'Europe - 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHE, pour une période de six exercices.  
Pour avis : La présidente. L2602620

## TRANSPORT AUXERROIS MARCHANDISES

TRANSPORT AUXERROIS MARCHANDISES - Société à responsabilité limitée - au capital de 19 000 euros - Siège social : Egriselles 26 rue des Prés Renard 89290 VENOY - 839 232 857 RCS AUXERRE - AGE du 27/04/2026 transfert de siège au 20 Rue Principale 89290 VENOY, à compter du 14 mars 2026 & modification des Statuts. L2602561

## LDS GROUPE

**HUILES ETERNELLES**  
Société par actions simplifiée au capital de 8.000 Euros  
Siège social :  
28 rue des Maraichers Vaudonjon - 89660 MONTILLOT 891 706 798 R.C.S. Auxerre  
Aux termes d'une délibération en date du 29 avril 2026, l'assemblée générale mixte a décidé de :  
- Etendre l'objet social aux activités de production agricole de plantes à parfums aromatiques et médicinales, et au maraîchage, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts ;  
- Nommer à compter du 30 avril 2026 Madame Marie VAN-DE-CAPPELLE, demeurant 42 rue d'en haut, 89480 LUCY SUR YONNE en qualité de présidente en remplacement de Monsieur Thibault VAN DE CAPPELLE, démissionnaire ;  
- De ne pas pourvoir au remplacement de Monsieur Mikael PECHERY, directeur général, dont la démission a pris effet au 30 avril 2026.  
Pour avis : Le président. L2602595

## HUILES ETERNELLES

Société par actions simplifiée au capital de 8.000 Euros  
Siège social :  
28 rue des Maraichers Vaudonjon - 89660 MONTILLOT 891 706 798 R.C.S. Auxerre  
Aux termes d'une délibération en date du 29 avril 2026, l'assemblée générale mixte a décidé de :  
- Etendre l'objet social aux activités de production agricole de plantes à parfums aromatiques et médicinales, et au maraîchage, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts ;  
- Nommer à compter du 30 avril 2026 Madame Marie VAN-DE-CAPPELLE, demeurant 42 rue d'en haut, 89480 LUCY SUR YONNE en qualité de présidente en remplacement de Monsieur Thibault VAN DE CAPPELLE, démissionnaire ;  
- De ne pas pourvoir au remplacement de Monsieur Mikael PECHERY, directeur général, dont la démission a pris effet au 30 avril 2026.  
Pour avis : Le président. L2602595

## HUILES ETERNELLES

Société par actions simplifiée au capital de 8.000 Euros  
Siège social :  
28 rue des Maraichers Vaudonjon - 89660 MONTILLOT 891 706 798 R.C.S. Auxerre  
Aux termes d'une délibération en date du 29 avril 2026, l'assemblée générale mixte a décidé de :  
- Etendre l'objet social aux activités de production agricole de plantes à parfums aromatiques et médicinales, et au maraîchage, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts ;  
- Nommer à compter du 30 avril 2026 Madame Marie VAN-DE-CAPPELLE, demeurant 42 rue d'en haut, 89480 LUCY SUR YONNE en qualité de présidente en remplacement de Monsieur Thibault VAN DE CAPPELLE, démissionnaire ;  
- De ne pas pourvoir au remplacement de Monsieur Mikael PECHERY, directeur général, dont la démission a pris effet au 30 avril 2026.  
Pour avis : Le président. L2602595

## HUILES ETERNELLES

Société par actions simplifiée au capital de 8.000 Euros  
Siège social :  
28 rue des Maraichers Vaudonjon - 89660 MONTILLOT 891 706 798 R.C.S. Auxerre  
Aux termes d'une délibération en date du 29 avril 2026, l'assemblée générale mixte a décidé de :  
- Etendre l'objet social aux activités de production agricole de plantes à parfums aromatiques et médicinales, et au maraîchage, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts ;  
- Nommer à compter du 30 avril 2026 Madame Marie VAN-DE-CAPPELLE, demeurant 42 rue d'en haut, 89480 LUCY SUR YONNE en qualité de présidente en remplacement de Monsieur Thibault VAN DE CAPPELLE, démissionnaire ;  
- De ne pas pourvoir au remplacement de Monsieur Mikael PECHERY, directeur général, dont la démission a pris effet au 30 avril 2026.  
Pour avis : Le président. L2602595

## HUILES ETERNELLES

Société par actions simplifiée au capital de 8.000 Euros  
Siège social :  
28 rue des Maraichers Vaudonjon - 89660 MONTILLOT 891 706 798 R.C.S. Auxerre  
Aux termes d'une délibération en date du 29 avril 2026, l'assemblée générale mixte a décidé de :  
- Etendre l'objet social aux activités de production agricole de plantes à parfums aromatiques et médicinales, et au maraîchage, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts ;  
- Nommer à compter du 30 avril 2026 Madame Marie VAN-DE-CAPPELLE, demeurant 42 rue d'en haut, 89480 LUCY SUR YONNE en qualité de présidente en remplacement de Monsieur Thibault VAN DE CAPPELLE, démissionnaire ;  
- De ne pas pourvoir au remplacement de Monsieur Mikael PECHERY, directeur général, dont la démission a pris effet au 30 avril 2026.  
Pour avis : Le président. L2602595

**SYSTEMIS CONSEIL**  
Tax & Legal

**SYSTEMIS CONSEIL AVOCATS**  
9 Bd de Sévigné - 21000 DIJON  
83 rue de Paris - 89000 AUXERRE

## EOLE AUXERRE

Société par actions simplifiée au capital de 30.000 euros  
Siège social : 26 avenue Jean Jaurès 89000 AUXERRE  
RCS AUXERRE 387 506 090

Le 30/04/26, après avoir pris acte de la démission à compter de ce jour de son président M Michel Comebise demeurant 2 bis, rue de Laborde à Auxerre (89), il a été décidé par les associés de la société EOLE AUXERRE de nommer à compter du même jour en qualité de président sans limitation de durée M Dimitri Tavares, demeurant 7 Rue de Châtillon à Maligny (89). Mentions seront faites au RCS de Sens. Pour avis, la Présidence. L2602543

## DISSOLUTION

## DE SOCIETE

**Groupe Prieur**  
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

## SCI SALAMANDRE

Société civile immobilière en liquidation au capital de 115.861,25 Euros  
Siège social :  
6 place de la Liberté 89190 VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE  
Siège de liquidation :  
6 place de la Liberté 89190 VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE 409 375 722 R.C.S. Sens

## Avis de dissolution anticipée

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 30 avril 2026 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Thierry FERRAND, demeurant 2 rue de l'Église - 10160 VULAINES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 6 place de la Liberté - 89190 VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés. Pour avis : Le liquidateur. L2602615

## POUR PLUS DE RAPIDITE,

## Optez pour le règlement par virement ou par carte bancaire

## POUR PLUS DE RAPIDITE,

## Optez pour le règlement par virement ou par carte bancaire

## POUR PLUS DE RAPIDITE,

## Optez pour le règlement par virement ou par carte bancaire

## POUR PLUS DE RAPIDITE,

## Optez pour le règlement par virement ou par carte bancaire

## CLOTURE

## DE LIQUIDATION

**SYSTEMIS CONSEIL**  
Tax & Legal

## SYSTEMIS CONSEIL AVOCATS

9 Bd de Sévigné - 21000 DIJON  
83 rue de Paris - 89000 AUXERRE

## SCI LA ROBUSTE

L'AGE du 04/05/2026 des associés de la société civile en liquidation SCI LA ROBUSTE au capital de 762,25 €, siège social et de liquidation à JOIGNY (89300), 18 rue Davoust, 331 555 136 R.C.S. SENS, a approuvé les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 22/04/2026, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur et a constaté la clôture de la liquidation. Les comptes sociaux seront déposés au R.C.S. de SENS. L2602607

## Exploitation Agricole

## à Responsabilité Limitée FERME DES GLACIERS

EARL en liquidation au capital de 77.000,00 Euros  
Siège social :  
Ferme des Glaciers 89100 SAINT MARTIN DU TERTRE 421 763 277 R.C.S. Sens  
Liquidatrice : M<sup>me</sup> Claudine GROEN  
Ferme des Glaciers 89100 SAINT MARTIN DU TERTRE

## Clôture de la liquidation

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2025, la collectivité des associés a approuvé les comptes de liquidation de la société, prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus à la liquidatrice et l'a déchargée de son mandat.

Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS (89100). Pour avis : Le liquidateur. L2602630

## TRANSMISSION

## UNIVERSELLE

## DE PATRIMOINE

## SELAS AUTHENTICIS

Société d'exercice libéral par actions simplifiée au capital de 2.000 Euros  
Siège social :  
4 avenue du Professeur Laubry 89360 FLOGNY LA CHAPELLE R.C.S. Auxerre 823 730 833

## Dissolution par transmission universelle de patrimoine

Le 12/09/2025, l'associé unique, à savoir la société ICAUNA NOTAIRES & CONSEILS, société d'exercice libéral à responsabilité limitée, au capital de 19.410 €, ayant son siège social à SAINT FLORENTIN (89600), 26 rue Dilo, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AUXERRE sous le numéro 882 534 712, a décidé la dissolution, sans liquidation, de la société AUTHENTICIS susnommée, entraînant la transmission universelle du patrimoine à son profit, conformément aux termes de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'instruction fiscale 4 I-1-03 n° 118 du 07.07.03, sous condition de l'approbation de Monsieur le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, suivant arrêté à paraître au Journal Officiel.

Par arrêté en date du 16/04/2026 publié au Journal Officiel en date du 22/04/2026, le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, a arrêté la dissolution de la société AUTHENTICIS et le transfert de son patrimoine au profit de son associé unique, la société ICAUNA NOTAIRES & CONSEILS.

Les créanciers peuvent faire opposition dans le délai de trente jours à compter de la publication de l'avis au BODACC.

Le 12/09/2025, l'associé unique, à savoir la société ICAUNA NOTAIRES & CONSEILS, société d'exercice libéral à responsabilité limitée, au capital de 19.410 €, ayant son siège social à SAINT FLORENTIN (89600), 26 rue Dilo, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AUXERRE sous le numéro 882 534 712, a décidé la dissolution, sans liquidation, de la société AUTHENTICIS susnommée, entraînant la transmission universelle du patrimoine à son profit, conformément aux termes de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'instruction fiscale 4 I-1-03 n° 118 du 07.07.03, sous condition de l'approbation de Monsieur le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, suivant arrêté à paraître au Journal Officiel.

Par arrêté en date du 16/04/2026 publié au Journal Officiel en date du 22/04/2026, le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, a arrêté la dissolution de la société AUTHENTICIS et le transfert de son patrimoine au profit de son associé unique, la société ICAUNA NOTAIRES & CONSEILS.

Les créanciers peuvent faire opposition dans le délai de trente jours à compter de la publication de l'avis au BODACC. Pour avis. L2602600

## AUTOMOBILE

## Mercedes Classe C Electrique : l'ambitieuse

**Essai.** Style de coupé quatre portes, qualité de présentation, technologies embarquées, puissance : l'inédite berline allemande aspire à redéfinir les standards de son segment.



C'est la réponse du berger (allemand) à la bergère. En écho à la BMW i3 « Neue Klasse » 100% électrique, Mercedes, l'éternel rival de la marque munichoise, a levé le voile au Salon de l'automobile de Pékin sur une inédite Classe C électrique tout aussi impressionnante mais jouant une partition sensiblement différente, en particulier esthétiquement. De quoi permettre à l'une et l'autre de trouver leur place sur le marché de la berline électrique premium sans se faire trop d'ombre. On peut parier que

les fidèles des deux marques y retrouveront ce qu'ils recherchent...

De nouveautés en nouveautés, Mercedes confirme l'abandon des modèles électriques au design trop différenciant par rapport à leur équivalent thermique de la même catégorie. Un style sans doute trop clivant qui a nui à leur succès commercial. Un virage résumé d'une formule par Bastian Baudy, le directeur de la conception de la marque : « réinventer l'élégance classique pour l'ère électrique ». Comme ces choses-là sont dites avec subtilité. Pour autant, les deux types de Classe C

n'ont rien à voir. Ce serait trop facile ! Longue de 4,88m (13 cm de plus que la version thermique), large de 1,88m et haute de 1,50m, cette inédite berline à la silhouette de coupé en impose. Non seulement par ses mensurations mais aussi par sa méga calandre chromée, renouant avec le style imposant de celles des Mercedes du passé. Comme celle du tout nouveau SUV GLC, elle peut être rétro-éclairée par 1050 minuscules points lumineux s'animant lorsqu'on ouvre le capot ou en phase de recharge. Superflu mais spectaculaire. Autre identité lumineuse : les

optiques avant et feux arrière au centre desquels figurent l'emblématique étoile à trois branches... Il se dégage de cette silhouette à l'aérodynamique soignée une impression de puissance revendiquée par le constructeur.

À bord, Mercedes réussit à associer sans fausse note une technologie d'avant-garde avec une qualité de finition et de présentation sans concession. L'habitacle généreux (empattement de 2,96m) est éclairé par un toit panoramique transparent de série s'opacifiant à la demande (en option) et pouvant s'éclairer de 162 petites étoiles figurant un ciel dont on peut choisir la couleur. Exclusif. L'élément le plus spectaculaire de la classe C électrique est la planche de bord avec une dalle numérique qui court d'un côté à l'autre de l'habitacle, un « hyper-screen », unique sur le marché mais hélas optionnel. Il se combine avec l'affichage tête haute à « réalité augmentée ». Mercedes n'a pas cédé à la mode minimaliste et c'est tant mieux ! Les fauteuils avant dotés de multiples possibilités de réglages et l'accueillante banquette arrière sont une invitation à prendre la route. Au point de faire passer au second plan le volume quelconque du coffre (470l) auquel on accède par une malle classique.

## UN IMPRESSIONNANT ARSENAL TECHNOLOGIQUE

La Classe C électrique se distingue par son arsenal technologique. En particulier, la version C400 4Matic de

lancement à quatre roues motrices, une traction intégrale se combinant avec des suspensions pneumatiques Airmatic, gage d'un confort et d'une efficacité optimum, et des roues arrière directrices, améliorant l'agilité et facilitant les évolutions urbaines grâce à un rayon de braquage réduit.

Le bloc électrique de 489ch et sa batterie lithium-ion de 94,5 kWh combinent des performances de berline (très) sportive et une autonomie maximum, évaluée par le constructeur à 760 km. Une valeur excellente mais inférieure à celle de la BMW i3 qui revendique jusqu'à 900km. Les versions propulsion, plus abordables, attendues par la suite disposeront, elles, jusqu'à 800 km d'autonomie. La technologie 800 v de la Classe C permet de profiter des bornes de recharge les plus puissantes et récupérer en dix minutes de quoi parcourir jusqu'à 325 km. Le constructeur met en avant la possibilité d'effectuer un Paris-Berlin, plus de 1.000 km, avec une unique courte pause...

Conclusion en forme de résumé de Mercedes : « Cette toute nouvelle Classe C électrique est une déclaration puissante de ce que nos clients peuvent attendre : une technologie révolutionnaire, un design novateur et une touche sportive distinctive, tout en redéfinissant ses valeurs intemporelles d'élégance, de confort et d'intelligence pour une nouvelle ère. » Fermez le ban !

Dominique Marée



**Essai.** Le numéro 1 européen renoue avec ses fondamentaux à travers une inédite Polo qui conjugue des motorisations exclusivement électriques avec l'ADN de la marque.

# VW ID. Polo : le parti-pris de l'évidence

**E**rrare humanum est, perseverare diabolicum : l'erreur est humaine, mais persévérer est diabolique. On le sait depuis l'Antiquité. Volkswagen s'était égaré depuis un certain temps. Avec la famille ID. électrique dont le design n'a pas convaincu les clients. Avec le choix délibéré du tout numérique, imposant de passer par un écran, des menus et des sous-menus pour le moindre réglage comme celui de la climatisation. Avec une baisse de la qualité des matériaux à bord, autrefois le point fort de la marque, perceptible au premier coup d'œil. Cela fait beaucoup ! Fort heureusement, le premier constructeur européen ne persévère pas et effectue un « reset » majeur pour retrouver les fondamentaux qui ont fait sa force pendant des décennies. Exemple concret avec l'inédite ID. Polo 100% électrique.

Une Polo qui s'inscrit dans une riche lignée de modèles à succès avec plus de 20 millions de voitures produites en un demi-siècle. Quasiment une légende populaire. Cela se matérialise par un style efficace et rassurant qui ne cherche pas à se distinguer par des artifices esthétiques superflus. C'est une Polo et ça saute aux yeux. Cette silhouette harmonieuse, agréable à regarder, ne cède pas à l'inflation des centimètres. Seulement 4,05m de long pour 1,82m de large et 1,53m de haut : c'est raisonnable. Cela ne l'empêche pas de proposer une habitabilité satisfaisante et un coffre de référence (441l), 25% plus généreux que celui de la génération thermique actuelle. De quoi combiner polyvalence et aisance en zone urbaine.

L'aménagement intérieur relève lui aussi de ce nouveau langage esthétique dénommé « pure positive » par Volkswagen. Avec pour commencer le choix de revenir à des matériaux d'aspect engageant et un assemblage rigoureux suggérant une belle qualité d'ensemble, un point auquel les clients de la marque sont att-

chés. Les écrans numériques et le « digital cockpit » cher à la marque sont au menu. Un écran de 10 pouces dans le champ de vision du conducteur réunit les informations de conduite sous la forme d'un double compteur dont le graphisme rappelle celui des premières Golf. Une dalle tactile centrale de 13 pouces concentre les fonctions d'info-divertissement. Avec, promet Volkswagen, des commandes intuitives.

Mais surtout, l'ID. Polo retrouve des boutons de commandes classiques avec des touches disséminées sur chacune des deux branches de l'inédit volant à double méplat et sous l'écran central. Un retour bienvenu à la simplicité et à l'efficacité. VW a compris qu'une voiture n'était pas un ordinateur et que lorsqu'on roule il est préférable d'aller à l'essentiel sans perdre de temps.

## À PARTIR DE 24.995€

L'ID. Polo, première Volkswagen à disposer de la nouvelle plateforme MEB+ dédiée aux petits modèles électriques du groupe, est animée par un bloc décliné en trois niveaux de puissance : 85 kW (116ch), 99 kW (135ch) et 115 kW (211ch), ce dernier étant réservé à la future version GTI, attendue en 2027. Les deux moteurs de base sont dotés d'une batterie de 37kWh, autorisant une autonomie jusqu'à 329 km. Avec la possibilité de passer de 10% à 80% de marge en 23 minutes sur une borne de charge rapide. La version 115 kW qui utilise une batterie de 52 kWh faisant appel à une technologie différente peut parcourir jusqu'à 455 km sans passer par la case recharge où il lui suffira de 24 minutes pour passer de 10% à 80% d'autonomie, toujours sur une borne rapide.

Disposant de multiples aides à la conduite allant jusqu'à la conduite semi-autonome, proposées en série ou en option, l'ID. Polo est équipée du système « one pedal driving » qui permet de se passer d'utiliser la pédale de frein, en ralentissant uniquement



Un design qui va à l'essentiel pour la première génération Polo électrique. En bas : avec la Polo, Volkswagen redécouvre les avantages des commandes classiques.

en levant le pied de l'accélérateur. Une fois qu'on y a goûté, difficile de s'en passer...

L'ID. Polo est déclinée en trois niveaux de finition et d'équipements : dès la finition de base « Trend », la dotation est complète : détecteur d'angle mort, maintien dans la ligne, phares à LED, tableau de bord de bord

numérique avec les écrans de 10 et 13 pouces, système d'info-divertissement, climatisation automatique... Ceux qui souhaitent davantage de technologies embarquées et d'éléments de confort opteront pour la finition intermédiaire « Life » alors que le haut de gamme « Style » se différencie par ses signatures lumi-

neuses spécifiques, ses phares matriciels à LED IQ. Light, et un aménagement intérieur plus raffiné. Le constructeur avait annoncé depuis longtemps que l'ID. Polo de base serait disponible sous les 25.000€. Promesse tenue.

Dominique Marée

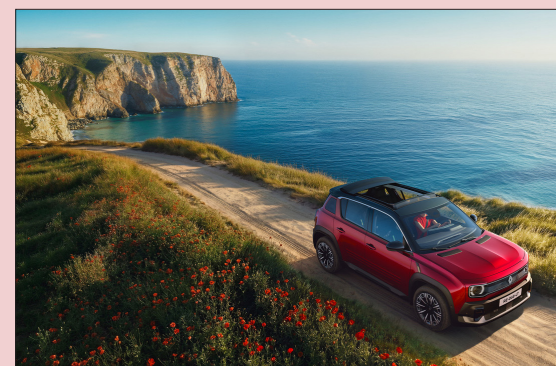
**Nouveauté.** Renault propose désormais une version découvrable de sa berline rétro-futuriste. Une capote en toile à commande électrique et c'est tout de suite les vacances...

## R4 E-Tech Plein sud : vue sur ciel

**P**romesse tenue ! Renault l'avait suggéré via un concept qui n'en était pas tout à fait un, faisant un clin d'œil à travers le temps à la R4 « plein air » des sixties, une version restée dans les mémoires. Baptisée « Plein sud », la R4 E-Tech découvrable vient de rejoindre le catalogue en même temps que les beaux jours donnent envie de rouler à ciel ouvert.

Le principe est d'une évidente simplicité : le toit en tôle est remplacé par une toile noire à commande électrique, il faut être de son temps. Pour que les occupants à l'avant comme à l'arrière profitent de cette ouverture sur le ciel, cette capote peut s'ouvrir sur 92 cm en longueur et 80 cm en largeur, sans empiéter sur la garde au toit ou l'espace intérieur. Point important : on peut faire varier l'ouverture de cette capote multi-positions au gré de ses envies...

Développée avec les spécialistes Webasto et Haartz, la R4 E-Tech « plein sud » se prévaut d'un excellent confort acoustique et d'une étanchéité sans compromis grâce au travail spécifique effectué sur la toile doublée qui prend place dans une structure de toit en matériau plastique et bénéficie d'un système de pliage en trois parties, gage d'un poids réduit, d'une meilleure efficacité et d'une meilleure insonorisation en position fermée ou ouverte, un déflecteur se déployant automatiquement contribuant à limiter les bruits parasites. Pour activer cette capote qui change tout, il suffit d'appuyer sur un bouton sur la clé de contact ou près du rétroviseur intérieur ou à l'aide de la commande vocale de l'avatar Reno.



La R4 E-Tech profite par ailleurs de nouveautés proposées sur l'ensemble de la gamme dont un système de surveillance et d'alerte de la vigilance du conducteur au moyen d'une caméra intérieure, d'une assistance à l'arrêt d'urgence complémentaire et d'un planificateur réduisant le temps de recharge par temps froid.

La R4 E-Tech est proposée en deux niveaux de finition « techno » et « iconic » équipée du bloc électrique de 150ch. Elles se distinguent par des équipements plus ou moins complets. Renault met en avant un tarif d'accès de 31.110 € pour ceux qui peuvent bénéficier du maximum de primes étatiques.

D.M.



Après un parcours dans le secteur médical, **Aline Franz** a changé de voie professionnelle sans renoncer pour autant à se mettre au service des autres. À travers les jeux adaptés de l'Antre Gobelins, elle contribue désormais au bien-être des enfants comme des seniors et participe à recréer du lien social.

# Des jeux qui n'oublent personne



« **G**amine, quand ma mère avait un rendez-vous, elle me laissait à ma tante, secrétaire médicale. Je me souviens que je pouvais jouer avec la machine à écrire et les Stabilo. Ça m'a donné l'envie de faire le même métier », raconte Aline Franz. Arrivée en Saône-et-Loire à 14 ans, elle a donc passé un baccalauréat médico-social à Chalon-sur-Saône et entre très vite dans la vie active comme secrétaire médicale mais aussi en tant qu'assistante dentaire ou assistante vétérinaire. Ces expériences professionnelles traduisent son goût de venir en aide. « Ma mère était aide-soignante », précise la dynamique quarantenaire aux cheveux courts. En 2009, elle intègre l'école d'aide-soignante du Creusot avec l'envie d'évoluer dans sa carrière alors que plus jeune elle se montrait réticente à planter une aiguille dans un bras. De 2010 à 2012, elle exerce principalement en Ehpad avant de repartir sur les bancs de l'école d'infirmière jusqu'en 2015.

## DES EXPÉRIENCES FORTES

Diplômée, elle intègre l'hôpital du Creusot où elle utilise ses compétences au sein de différents services, au gré des besoins. « Je travaillais surtout de nuit. C'est un monde à part qui enseigne la débrouillardise. » En 2018, Aline Franz rejoint le centre hospitalier de Sevrey au sein de l'unité de psychiatrie. « J'avais une appétence pour cette spécialité alors j'ai saisi l'opportunité qui s'est présentée. » En 2020, nouveau changement puisque l'infirmière décide de poursuivre en milieu carcéral. « J'avais fait un stage qui m'avait donné envie d'y travailler. C'est un univers qui véhicule beaucoup d'a priori et même si ce ne sont pas des enfants de cœur, on y trouve des gens vulnérables, de la misère sociale et beaucoup à faire. »

## TOURNER LA PAGE

Malheureusement, son métier a fini par peser trop lourd dans la vie d'Aline Franz qui fait un burn-out en 2023. « Je ramenaïs trop de choses à la maison et mes proches n'étaient pas rassurés de me savoir dans cet univers. Avec en plus la situation des personnels médicaux, je voulais couper et ne plus travailler avec des gens. » Pendant plusieurs semaines, elle réfléchit et décide de démissionner. En parallèle, son conjoint Sébastien, dirigeant de la société Modelage Leme à Crissey, inquiet de la voir en difficulté, lui propose de le rejoindre en attendant de trouver ce qu'elle voudrait faire. À ses côtés, elle découvre ses derniers équipements dont une machine de

**1986**  
Naissance le 10 avril à Saint-Avold (Moselle)

**2009**  
École d'aide-soignante

**2012**  
École d'infirmière

**2023**  
Burn-Out

**Septembre 2023**  
Lancement de la marque l'Antre Gobelins.



Aline Franz a opéré un virage professionnel complet, renonçant à son travail d'infirmière pour créer des jeux adaptés au plus grand nombre. Crédit : Antre Gobelins.

gravure laser qui lui ouvre un nouveau champ des possibles. « J'ai compris que je pouvais développer des choses, notamment dans l'univers du jeu. »

## UNE NOUVELLE FAÇON D'AIDER

Épaulée par son compagnon, en septembre 2023, Aline Franz conçoit un premier jeu totalement recyclable, un memory. Un deuxième jeu voit ensuite le jour, puis un troisième. « Nous voulions aider les gens à revenir au palpable, aux jeux manuels pour encourager les jeunes notamment à lâcher les écrans. » Pour concevoir ses jeux, l'ancienne infirmière choisit de n'utiliser que de la matière première locale. « Nous collaborons avec une scierie située à cinq kilomètres tandis que le plexiglass vient de Dijon. » Pour les vendre, Aline Franz et l'équipe du Modelage Leme mettent en ligne un site internet en novembre 2023 et se font une place sur les réseaux sociaux

sous le nom de l'Antre Gobelins. Aline Franz se lance aussi à l'assaut des marchés de Noël, démarchant les écoles, centres de loisirs et Ehpad avec ses premiers jeux. Les efforts paient tandis que son expérience de la psychiatrie combinée à celle d'un membre de la

« Nous voulions aider les gens à revenir au palpable, aux jeux manuels pour encourager les jeunes notamment à lâcher les écrans. »

société, lui-même porteur de handicap, conduisent à imaginer toujours plus de jeux adaptés au plus grand nombre. « On nous a fait confiance. Nous avons vendu les premiers jeux, toujours au prix juste, et le bouche-à-oreille a fait le reste. » Aujourd'hui, l'Antre Gobelins compte près de 100 jeux de société, tous adaptés et modifiables. À par-

tir des modèles existants, la nouvelle branche de la société Modelage Leme répond aux attentes des clients pour modifier des couleurs afin que le jeu corresponde aux daltoniens ou faire varier les tailles pour faciliter l'utilisation par des personnes âgées. « Ma fille de cinq ans est ma beta testeuse. Elle me donne son avis et me permet de voir ce qu'il faut modifier pour un enfant. » Aujourd'hui, l'Antre Gobelins fournit principalement des structures accueillant des jeunes, des seniors ou des personnes en situation de handicap mais 45 % des clients de la société restent des particuliers.

## ADAPTER CONSTAMMENT

Chaque année, l'Antre Gobelins conçoit une dizaine de nouveaux jeux. « Le prochain sera un jeu géant autour d'un jeu de l'oie sur un plateau tournant. » Régulièrement, Aline Franz collabore avec les structures qui utilisent

ses jeux pour en imaginer d'autres. À titre d'exemple, elle évoque celui du Lynx repensé pour les personnes âgées. « Nous avons mené un brainstorming avec les résidents de l'Ehpad pour savoir ce qu'ils voulaient voir sur le jeu. Ils n'ont pas manqué d'idées ! ». La conceptrice a donc intégré Dalida, Bourvil, un poêle à bois ou encore une Méhari au plateau de jeu. « Cette nouvelle version a réuni plus de personnes, créer du lien, éveiller des souvenirs... ». L'Antre Gobelins a également créé une version de Memory inspirée de spécialités patrimoniales et gastronomiques de Bourgogne. Et si l'un des joueurs venait à égarer une pièce, pas besoin de mettre le jeu au placard ni de le racheter, Aline Franz, dans une volonté anti-gaspillage et contre la surconsommation, propose de refaire la pièce manquante. Une démarche globale saluée du trophée de l'inclusion décerné par le département de Saône-et-Loire en 2025.

NADÈGE HUBERT



Retrouvez tous nos portraits sur [journal-du-palais.fr](http://journal-du-palais.fr)

